



RAPPORT FINANCIER 2007

Sommaire

3	RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 avril 2008
13	ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2007
52	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES
54	COMPTES SOCIAUX EXERCICE 2007
73	RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
75	ATTESTATION DU DIRECTEUR FINANCIER

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 avril 2008

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale à titre Ordinaire, pour vous rendre compte de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2007 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice, comptes Société-Mère et comptes consolidés.

Lors de l'Assemblée, vous entendrez la lecture des rapports sur les comptes de l'exercice 2007 de Monsieur Didier THIBAUT de MENONVILLE, représentant le Cabinet KPMG SA et Monsieur Olivier THIBAUT, représentant le Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS Audit, Commissaires aux Comptes Titulaires.

Les rapports des Commissaires aux Comptes, le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels et autres documents s'y rapportant ont été mis à votre disposition au siège social dans les conditions et délais prévus par la loi, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

1) ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES

L'année 2007 est marquée par une nouvelle progression des résultats, dans un contexte rendu complexe pour les industries agro-alimentaires en raison de la hausse des coûts des produits agricoles, hausse à laquelle le lait et les produits laitiers ne font pas exception.

Au cours de cette année, Bongrain SA a poursuivi les actions entreprises pour améliorer sa performance économique et dégager des moyens permettant de renforcer l'investissement sur les marques majeures et la consolidation des positions de marché stratégiques.

Les plans de compétitivité engagés en 2006 ont été poursuivis. La concentration des moyens sur le cœur stratégique du Groupe est également confirmée avec la cession en Octobre 2007 de Bongrain Gastronomie. Enfin, face à un marché durablement dégradé, Bongrain SA a annoncé sa décision d'arrêter son activité sur le marché de la viande de veau.

Normes Comptables

Les comptes consolidés de Bongrain SA ont été établis en appliquant les normes IFRS. La norme IFRS 5 a été appliquée pour la première fois sur l'exercice clos au 31 décembre 2007, faisant ressortir séparément les éléments des activités cédées, en cours de cession, ou abandonnées. Un compte de résultat 2006 « retraité » IFRS 5 est également présenté, afin de permettre une meilleure comparaison des principales évolutions d'une année sur l'autre. Tous nos commentaires qui suivent sont basés sur ces comptes « retraités ».

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le **périmètre de consolidation par intégration globale** a évolué du fait des opérations suivantes :

- en **Belgique**, acquisition de la société Fromunion - Passendale
- en **France**, cession de la société Bongrain Gastronomie et ses filiales

Bongrain SA a également annoncé en 2007 l'alliance réalisée avec le Groupe Sodiaal : fusion de "La Compagnie des Fromages", détenue par Bongrain SA, avec la société "RichesMonts" détenue par Sodiaal. Cette fusion prendra effet au cours de l'exercice 2008. La société résultant de la fusion sera détenue à parité par les deux partenaires et sera consolidée dans les comptes de Bongrain SA par intégration proportionnelle. Cette opération est sans effet sur les comptes 2007.

La société Bongrain Gastronomie et ses filiales ont été classées, en application d'IFRS 5, en activités cédées, en cours de cession ou abandonnées, comme, par ailleurs, la société Sofivo Production (élevage de veaux), pour laquelle la cessation d'activité est prévue pour 2008.

ACTIVITE & RESULTAT

Au 31 décembre 2007, le chiffre d'affaires de Bongrain SA s'établit à **€ 3 419,1 millions** contre **€ 3 154,5 millions** pour la même période de l'année précédente soit une évolution de +8,4 %. Celle-ci provient de la croissance interne pour +9,8%, d'un effet de structure de -0,4% et d'un effet de change défavorable de -0,9%.

Outre l'évolution favorable des volumes, cette forte progression du chiffre d'affaires est liée aux hausses de tarifs rendues nécessaires par la hausse du coût des matières premières sur l'ensemble des marchés.

La part du chiffre d'affaires réalisé hors de France passe de 65,5% à 66,1% par rapport à 2006.

Le chiffre d'affaires des activités cédées, en cours de cession, ou abandonnées représente € 154,4 millions en 2007 contre € 183,6 millions en 2006.

Le résultat opérationnel courant progresse de 6,3% par rapport à 2006. Il s'élève à **€ 152,7 millions**. La marge opérationnelle courante est stable à 4,5% du chiffre d'affaires (4,6% en 2006). Cette progression du résultat a été obtenue grâce :

- au bon développement des volumes des marques majeures en France et sur les principaux marchés européens,
- à l'évolution des cotations des produits industriels pendant les premiers mois de l'année, ce qui en a permis une bonne valorisation,
- à la poursuite des efforts de compétitivité industrielle,
- à des hausses de tarifs à partir du troisième trimestre.

Ces effets favorables ont permis de compenser en 2007, pour l'ensemble des activités du Groupe, la très forte hausse du prix du lait sur la totalité des pays de production.

Le résultat opérationnel courant des "Produits Fromagers" est en retrait de 7,6% par rapport à 2006. Le taux de marge opérationnelle courante de ce secteur d'activité passe de 5,7% à 5,1%. Le taux de marge opérationnelle courante des "Autres Produits Laitiers" atteint 4,6% contre 3,4% en 2006.

♦ Activités fromagères :

Le chiffre d'affaires des activités fromagères progresse de 4,1% par rapport à 2006, à **€ 2 207,3 millions**, soit 64,6% du chiffre d'affaires total de Bongrain SA. Cette part relative était de 67,2 % en 2006.

La progression du chiffre d'affaires est due à une bonne orientation des volumes sur la plupart des marchés et aux hausses de tarifs rendues nécessaires pour compenser la hausse du coût des matières premières.

L'effet de croissance s'élève à 5,5%. L'effet de change est défavorable à hauteur de 0,8%, et l'effet de structure de 0,6%.

En **France**, l'évolution du chiffre d'affaires est favorable, malgré la forte pression sur les prix maintenue par les Distributeurs, pour l'essentiel grâce à la bonne tenue des marques majeures. Des hausses de tarif ont du être passées en fin d'année pour compenser la hausse du prix du lait.

Sur les autres pays d'**Europe de l'Ouest**, le chiffre d'affaires est également en croissance malgré une forte concurrence sur tous les marchés, notamment en Allemagne. Dans certains pays, comme l'Espagne, la hausse forte et rapide du prix du lait n'a pu être compensée qu'en fin d'année par des ajustements significatifs des prix de vente.

Le chiffre d'affaires en **Europe Centrale et Orientale** évolue très positivement. Cela résulte d'une évolution favorable des volumes et de hausses de tarifs consécutives également à des hausses du prix du lait qui, en fin d'année, auront touché tous les pays de la zone.

Le chiffre d'affaires est stable à l'**International** malgré la cession en 2006 des sociétés en Australie et la restructuration de nos activités en Argentine.

Le résultat opérationnel courant ressort à € 112,2 millions, en recul de 7,6% par rapport à 2006, avec un taux de marge opérationnelle de 5,1%. Ce recul du résultat opérationnel courant est dû à l'impossibilité de répercuter intégralement dans les prix de vente l'effet des très fortes hausses de coût matières sur l'ensemble des marchés.

Cette évolution aurait été plus défavorable encore sans la mise en œuvre des plans de performance déployés en 2006 et 2007. Cependant, dans ce contexte difficile, les volumes et les parts de marché des marques majeures du Groupe ont dans la plupart des cas été confortés durant cet exercice, notamment en France.

♦ Autres produits laitiers :

Le **chiffre d'affaires** des autres produits laitiers ressort à **€ 1 207 millions**, en hausse de 17,3% par rapport à 2006. L'effet de change est défavorable de 1,2% sur l'exercice. L'effet de croissance est positif à + 18,7%. Il résulte de l'amélioration de la valorisation des produits industriels, tant en protéines qu'en matières grasses, sur les 9 premiers mois de l'année. La demande sur ces produits a également été très bien orientée pendant la plus grande partie de l'année. Le chiffre d'affaires des produits de grande consommation (beurre, crème, desserts UHT) a également progressé, en volume et en prix.

Le résultat opérationnel courant des "Autres produits laitiers" ressort à € 55,2 millions contre € 34,5 millions en 2006, soit une amélioration de 59,9% par rapport à 2006. Cette évolution est la conséquence d'une situation exceptionnellement favorable sur les cotations de produits industriels, liée à une forte demande internationale qui a perduré jusqu'au début du dernier trimestre. Cet effet s'est estompé au dernier trimestre, alors que le prix du lait augmentait très fortement en France. Ces effets positifs ont par ailleurs été pondérés par l'arrêt des subventions européennes.

♦ Gastronomie :

En application de la norme IFRS 5, le secteur d'Activité Gastronomie n'est pas pris en compte dans le périmètre des activités poursuivies pour l'exercice 2007. Il a dégagé en 2007, sur 10 mois, un chiffre d'affaires de € 84,5 millions et un résultat opérationnel courant de € 8,7 millions.

♦ Éléments non affectés aux activités :

Le résultat opérationnel courant des éléments non affectés s'élève à € -14,6 millions (2006 : € -12,3 millions). Ils représentent principalement les charges des sociétés holdings.

Les **éléments non récurrents** représentent - **€ 70,6 millions**, contre + **€ 29,8 millions** en 2006.

Les principaux éléments non récurrents sont :

- des **charges et provisions de restructuration** pour - **€ 43,0 millions**, reflétant essentiellement des rationalisations industrielles tant en France que dans les pays d'Europe Centrale.
- des **réévaluations de la juste valeur de certains actifs** pour - **€ 21,5 millions**, dues à la détérioration des perspectives de certaines UGT, essentiellement en Europe de l'Ouest.

Le **résultat opérationnel** s'élève à **€ 82,1 millions**, en baisse de 52,6% par rapport à 2006.

Les **charges financières nettes** de Bongrain SA ressortent à - **€ 11,3 millions** pour l'année 2007, comparés à - **€ 19,3 millions** en 2006. Cette évolution très favorable reflète essentiellement la poursuite de l'allègement de l'endettement net du Groupe.

La **quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence** ressort à **€ 2,6 millions**, en retrait de € 3,6 millions par rapport à 2006.

L'impôt sur les sociétés à **€ 5,7 millions** est en baisse de € 35,6 millions par rapport à 2006. Le taux effectif ressort à 7,8% contre 27,2% en « retraité » 2006. Ce taux est dû principalement à des éléments de résultat non imposables et à la reprise de provisions sur actifs d'impôts différés.

Le **résultat net des activités poursuivies** s'établit à **€ 67,8 millions**, à comparer à € 118,9 millions en 2006.

Le **résultat net des activités cédées, en cours de cession ou abandonnées** s'établit à **€ 100,8 millions**. Ce résultat inclut la plus value sur la cession de Bongrain Gastronomie, et des provisions et indemnités dans le cadre de l'arrêt annoncé de l'activité d'élevage de veaux.

Le **résultat de l'exercice** pour Bongrain SA, à **€ 168,6 millions, est en hausse de € 49,7 millions, soit + 41,8% par rapport à 2006**, reflétant l'ensemble des évolutions expliquées ci-dessus.

EFFECTIFS

Les **effectifs moyens totaux**, y compris les intérimaires, des sociétés intégrées globalement comprenaient **18.534 collaboratrices et collaborateurs** en **2007**, en baisse de 0,3% par rapport à 2006 (dont -1,2% liés aux changements de périmètre).

Les **effectifs moyens des activités poursuivies étaient de 17.601 collaboratrices et collaborateurs en 2007**, en baisse de 0,4% par rapport à 2006 (dont -1,8% liés aux changements de périmètre).

Ils se répartissent entre :

- ♦ Produits fromagers pour 83 %
- ♦ Autres produits laitiers pour 14 %
- ♦ Effectifs non affectés pour 3%

INVESTISSEMENTS

Les **investissements corporels & incorporels** de Bongrain SA ont augmenté en 2007 de 13,7% par rapport à 2006 ; leur montant s'est élevé à **€ 113,9 millions** en 2007, par rapport à un montant de **€ 100,2 millions** en 2006.

Par secteur d'activité, les investissements se répartissent de la façon suivante :

- ♦ Produits fromagers pour 69,8 %
- ♦ Autres produits laitiers pour 21,5 %
- ♦ Autres non affectés pour 8,7%

Les **acquisitions** s'élèvent à **€ 34,6 millions**. Elles comprennent notamment l'accroissement du pourcentage de détention de certaines filiales. La **réduction des investissements financiers de € 124,6 millions** reflète la diminution en 2007 des placements financiers courants.

RECHERCHE & DEVELOPPEMENT

Les activités de recherche et développement font l'objet d'une attention particulière, l'innovation constituant l'un des facteurs clefs de réussite dans chacun des secteurs d'activité.

Au niveau du Groupe, des axes de recherche prioritaires ont été définis, de façon à renforcer la prise en compte de l'importance croissante pour le consommateur de la nutrition, de l'alimentation équilibrée et de toutes les formes de praticité. Les opérations de développement demeurent, pour l'essentiel, décentralisées dans le cadre des organisations de productions locales afin de s'adapter aux besoins spécifiques des marchés.

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées, pour leur totalité, dans les comptes de charges par nature concernés.

SITUATION FINANCIERE

Le **bilan** du groupe reflète une situation financière toujours satisfaisante.

Les **fonds propres**, à **€ 1 102,6 millions**, progressent de € 120,7 millions, du fait essentiellement du résultat de l'année, minoré du dividende payé et d'un écart de conversion négatif.

L'**endettement net**, à **€ 347,2 millions**, est en diminution de € 74,9 millions. Il représente **31,5 % des capitaux propres**, contre 43,0% au 31 décembre 2006.

Bongrain SA ne présente pas d'exposition significative aux risques des marchés financiers. Les risques de change sont, comme par le passé, limités par la politique d'implantation d'unités de production sur les marchés de commercialisation. Les risques de taux sont, en permanence, gérés dans le cadre d'une politique de couverture prudente.

PERSPECTIVES

L'exercice 2007 a été marqué par l'apparition d'une très forte volatilité du cours des matières premières. Celle-ci influence différemment les zones géographiques et secteurs d'activité de l'ensemble. Elle a cependant été globalement défavorable sur le dernier trimestre 2007. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'année 2008. Bongrain SA poursuivra durant cet exercice les actions d'amélioration de compétitivité, ainsi que la focalisation de ses efforts sur les marques et positions stratégiques. Le nouvel environnement économique renforce encore la nécessité de ces approches, inscrites dans une perspective à long terme, et incite à une gestion très prudente des engagements sur l'année 2008.

Société-mère

En 2007, les comptes de votre société ont été établis en utilisant les mêmes principes et méthodes comptables qu'en 2006.

ACTIVITES ET RESULTATS

Les produits d'exploitation de l'exercice 2007, comprenant les loyers et les redevances de propriété industrielle et incorporelle versés par vos filiales, se sont élevés à € 47,6 millions contre 45,7 millions en 2006.

Le résultat financier est de € 46,7 millions alors qu'il était négatif de € 10,5 millions en 2006. Cette amélioration s'explique par les dividendes perçus des filiales et par l'ajustement des provisions sur titres.

Le résultat exceptionnel est de € 72,7 millions contre € 1,6 million en 2006. Cette forte augmentation s'explique par le produit de cession de titres de participations.

Le poste « Impôts sur les bénéfices » est impacté par le régime de l'intégration fiscale. Ce régime permet de compenser les profits taxables avec les pertes fiscales de vos filiales françaises. La prise en compte des effets positifs des pertes fiscales a conduit votre société à la constatation d'un produit d'impôt de € 11 millions.

Le bénéfice net comptable, après prise en compte des amortissements et de l'effet des provisions représente un montant de € 138,9 millions contre € 14,7 millions en 2006.

Au cours de l'exercice, les investissements corporels et incorporels se sont élevés à € 5,7 millions contre € 4,4 millions en 2006 en raison notamment de la mise en place de nouveaux outils informatiques pour les systèmes d'information et de comptabilité.

La cession de la société « Bongrain Gastronomie » explique l'essentiel du flux de trésorerie positif de l'activité financière.

Comme par le passé, le portefeuille de valeurs mobilières de placement, d'un montant de € 84,9 millions représente un placement de liquidité.

En ce début d'année, les premiers mois d'activité n'appellent pas de commentaires particuliers.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2007 qui se monte à **138 892 785,09** euros, ce qui, augmenté du report à nouveau antérieur de 185 837 051 euros¹ constitue un montant disponible de **324 729 836,09** euros, à la répartition suivante :

Aux Actionnaires, un dividende de 1,70 € par action, soit	26 234 767,20 €
Au poste report à nouveau	298 495 068,89 €

Le Conseil d'Administration propose ainsi la mise en distribution, à compter du 9 mai 2008, **d'un dividende de 1,70 € par action**. Il est rappelé que le dividende proposé de **1,70 €** est intégralement éligible à la réfaction de 40 % prévue à l'Article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Pour l'imposition des dividendes perçus en 2008, l'actionnaire dispose d'un choix entre une taxation de droit commun et, sur option auprès de l'établissement payeur, un prélèvement libératoire forfaitaire.

Le Conseil d'Administration propose de fixer la date de détachement du coupon au 6 mai 2008.

Le dividende sera payé à compter du 9 mai 2008 directement aux actionnaires qui sont titulaires d'actions inscrites dans un compte nominatif pur ou aux intermédiaires financiers chargés de la gestion des actions au porteur ou inscrites en compte nominatif administré, par l'intermédiaire de NATIXIS.

Il sera précisé que les sommes correspondant au dividende non versé sur les actions propres détenues par la société au jour de la mise en paiement du dividende seront affectées au report à nouveau.

Pour satisfaire aux prescriptions légales, il est rappelé que les dividendes versés aux actionnaires au titre des trois derniers exercices s'établissent comme suit :

Versé en	Au titre de l'exercice	Nombre d'actions	Dividende Total	Dividende net par action	Réfaction
2005	2004 (1)	15 432 216	23 888 128 €	1,60 €	50 %
2006	2005 (2)	15 432 216	20 902 112 €	1,40 €	40 %
2007	2006 (3)	15 432 216	23 888 128 €	1,60 €	40 %
2008	2007 (4)	15 432 216	26 234 767 €	1,70 €	40 %

- (1) dont 502 136 actions ne bénéficiant pas du dividende 2004
- (2) dont 499 136 actions ne bénéficient pas du dividende 2005
- (3) dont 497 636 actions ne bénéficiant pas du dividende 2006
- (4) proposition

Nous vous informons qu'il n'y a pas eu en 2007 de dépenses somptuaires au sens de l'article 223 quater du Code Général des Impôts.

¹ Le report à nouveau mentionné à l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2007 a été impacté du montant des dividendes versés aux actions ayant recouvré leur droit à dividende à la date de mise en distribution, soit un montant de 11 400€.

2) INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

CAPITAL SOCIAL

Au 31/12/2007	capital %	Nb d'actions	Nb droits de vote bruts (3)	Droits de vote bruts %	Nb droits de vote nets (4)	Droits de vote nets %
Soparind SCA (1)	60,21%	9 292 280	18 584 560	75,13%	18 584 560	76,63%
FCPE (2)	0,92%	141 419	141 419	0,57%	141 419	0,58%
Auto détention	3,13%	483 636	483 636	1,95%	-	-
Public	35,74%	5 514 881	5 525 510	22,34%	5 525 510	22,78%
Total	100%	15 432 216	24 735 125	100%	24 251 489	100%

- (1) directement et indirectement
- (2) personnels de Bongrain SA et des Sociétés qui lui sont liées au sens de l'alinéa 2 de l'article L444-3 du code du travail, détenant des actions Bongrain SA, dans le cadre de Fonds Commun de Placement d'Entreprise
- (3) tenant compte des actions Bongrain SA auto détenues
- (4) excluant les actions Bongrain SA auto détenues

Par ailleurs, nous vous informons que les Sociétés Oddey Asset Management (GB) et Northern Trust CY (GB) détiennent respectivement 7,62 % et 6,34% du capital de votre Société au 18 février 2008, date du dernier relevé Titres au Porteur Identifiés.

Conformément aux résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Mixte du 27 avril 2000, le capital de votre Société est exprimé en euros et le nominal de chacune des 15 432 216 actions qui composent le capital est de 1 euro.

Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat (réf : article L225-100-3 du Code de Commerce)

- La structure du capital social au 18 février 2008, date du dernier Titres au Porteur Identifiés :

Titres au nominatif = 9 969 446 représentant 18 791 719 droits de vote nets
Titres au porteur = 5 462 770 représentant 5 462 770 droits de vote nets

- Les restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions :

Les actionnaires doivent déclarer à la société les franchissements de seuil, à la hausse ou à la baisse, de 1% du capital social ainsi que tous les multiples de ce pourcentage jusqu'au seuil de 34% dans les 15 jours de l'inscription en compte des titres à peine d'être privés du droit de vote dans les conditions prévues à l'article L. 233-14 du code de commerce.

Un droit de vote double est attribué à toute action pour laquelle il est justifié d'une inscription en compte nominatif depuis 6 ans au moins au nom du même actionnaire.

- Les participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L233-7 et L233-12 (relatifs en particulier aux déclarations de franchissements de seuils) :

Participation détenue par SOPARIND SCA directement ou indirectement, au 18 février 2008 = 60,21 % du capital (soit 75,13 % en droits de votes bruts (tenant compte des actions Bongrain SA auto-détenues) et 76,62 % en droits de votes nets (excluant les actions Bongrain SA auto-détenues).

Par ailleurs, les Sociétés Oddey Asset Management (GB) et Northern Trust CY (GB) détiennent respectivement 7,62 % et 6,34% du capital de Bongrain SA au 18 février 2008.

- La liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci (résultant notamment des actions de préférence) :

AUCUN.

- Les mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier (cas par exemple des FCPE) :

AUCUN.

- Les accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions ou à l'exercice des droits de vote (pacte d'actionnaires) :

En cas de vente d'actions issues de l'exercice de stock-options, existence d'un droit de préemption au bénéfice de Bongrain SA pour le rachat de ses propres actions.

- Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration ainsi qu'à la modification des Statuts de la Société :

- Les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour des mandats d'une durée de 1 an, renouvelables. La composition du Conseil d'Administration vise à refléter l'internationalisation du Groupe, et comprend six Administrateurs indépendants, en application des principes de bonne Gouvernance d'Entreprise.
- La modification des statuts s'effectue aux conditions de quorum et de majorité prévus par la loi en matière d'Assemblée Extraordinaire.

- Les pouvoirs du Conseil d'Administration, en particulier l'émission ou le rachat d'actions :

Délégations de compétences conférées par l'Assemblée Générale Ordinaire et/ou Extraordinaire au Conseil d'Administration pour :

- Augmenter en une ou plusieurs fois le capital en numéraire ou par incorporation de réserves,
- Le rachat d'actions de la Société à concurrence de 10% maximum du capital social,
- L'augmentation du capital en faveur des salariés à concurrence de 3% maximum dudit capital,
- L'émission en une ou plusieurs fois d'un emprunt obligataire.

- Les accords conclus par la Société qui seraient modifiés ou prendraient fin en cas de changement de contrôle de la Société :

Emprunt syndiqué / placement privé.

- Les accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'Administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique (en particulier, indemnités de départ et golden parachutes) :

AUCUN.

NEGOCIATIONS D' ACTIONS EN BOURSE PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

L'assemblée générale ordinaire du 25 avril 2007, agissant dans le cadre des dispositions prévues à l'article L225-209 du Code de Commerce, a autorisé la société à racheter en bourse ses propres actions en vue de l'exercice de plans d'options d'achat et/ou de souscription d'actions, par les cadres dirigeants et/ou mandataires sociaux et/ou salariés de la Société ou des Sociétés affiliées, ou l'attribution gratuite aux salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou des Sociétés affiliées.

Prix maximum d'achat : 140 € par action.

Nombre d'actions à acquérir : à concurrence de 10% maximum du nombre d'actions composant le capital social.

A ce titre, et au cours de l'exercice :

1) S'agissant des programmes d'options d'achat d'actions consentis aux cadres dirigeants et/ou aux mandataires sociaux et/ou aux salariés de la Société ou des Sociétés affiliées :

- Il n'a été acheté aucune action.
- Il a été cédé 45 000 actions au cours moyen de 40,72 €.
- Le montant des frais de négociation est nul, s'agissant de servir des levées d'options d'achat d'actions.

2) S'agissant de l'animation du marché des titres de la société, la société a mis en place un contrat de liquidité. Dans le cadre de ce contrat de liquidité :

- 34 495 actions ont été achetées au cours moyen de 84,32 €.
- 34 495 actions ont été vendues au cours moyen de 84,50 €.
- Le montant des frais de négociation s'est élevé à 20 712 €.

Au 31 décembre 2007, votre Société détient 483 636 de ses propres actions représentant 3,13% du capital, pour une valeur d'achat de 19 572 971 euros, ce qui représente une valeur nominale de 483 636 euros.

Néanmoins, et pour tenir compte des rachats d'actions et des options d'achat d'actions exercées depuis le 1er janvier 2008, jusqu'au 18 février 2008, il est précisé que votre Société ne détient plus que 483 263 actions représentant 3,13 % du capital, pour une valeur d'achat de 19 606 693 euros, ce qui représente une valeur nominale de 483 263 euros.

3) AUTRES SUJETS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En sus des points ci-dessus évoqués visant l'approbation des comptes, la proposition de versement du dividende relatif à l'exercice 2007, les projets de résolutions ci-après sont soumis au vote de l'Assemblée des actionnaires.

Composition du Conseil d'Administration

Il est demandé à l'Assemblée des actionnaires de renouveler le mandat de chacun des Administrateurs sortants et ce pour une durée d'un an, soit jusqu'à l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008. Ce renouvellement concerne :

- * Monsieur Alex BONGRAIN
- * Monsieur Armand BONGRAIN
- * Madame Dominique DAMON
- * Monsieur Jacques GAIRARD
- * Monsieur Michel GODET
- * Monsieur Bernard HOULOT
- * Madame Elisabeth LULIN
- * Monsieur Xavier PAUL-RENARD
- * Monsieur Jürgen REIMNITZ
- * Monsieur Georges ROBIN
- * Monsieur Jean-Hugues VADOT

Rachat par la Société de ses Propres Actions

Le Conseil d'Administration sollicite la reconduction pour 18 mois de l'autorisation précédemment donnée au Conseil par l'Assemblée d'avril 2007 pour que la Société puisse procéder au rachat de ses propres actions, et ce à concurrence de 10 % maximum du capital social de la Société, compte tenu des rachats effectués au cours des exercices antérieurs.

Ces rachats pourront être effectués pour les objectifs ci-après, conformément à la réglementation en vigueur :

- L'attribution de ces actions aux cadres dirigeants et/ou aux mandataires sociaux de la Société ou des Sociétés affiliées dans le cadre de plans d'option d'achat d'actions, ou l'attribution d'actions gratuites aux salariés et /ou mandataires sociaux de la société ou des sociétés affiliées.

- La couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur.
- L'annulation de tout ou partie de ces actions.
- L'animation du marché des titres de la Société, cette animation étant réalisée par un prestataire de services d'investissement agissant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement.
- La conservation de ces actions et leur remise ultérieure en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.

Il est proposé que le montant maximum des fonds consacrés à ce programme de rachat soit de 216 050 940 Euros, le prix maximum d'achat des actions ne devant pas être supérieur à 140 Euros par action.

Les projets de résolutions qui vous sont soumis, sont rappelés dans les principaux points de ce rapport. Nous vous remercions de la confiance que vous voudrez bien nous témoigner, en approuvant l'ensemble des résolutions soumises à votre vote.

Le Conseil d'Administration



ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

au 31 décembre 2007

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers d'euros	Notes	Exercices se terminant le		
		31/12/2007	Retraité 31/12/2006	31/12/2006
CHIFFRE D'AFFAIRES	2	3 419 111	3 154 412	3 337 952
Consommations externes	3	-2 167 088	-1 938 286	-2 041 990
Frais de personnel	4	-624 374	-599 561	-646 217
Dotations aux amortissements et provisions		-94 374	-88 694	-91 118
Autres charges d'exploitation	5	-380 570	-384 243	-410 965
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		152 705	143 630	147 662
Autres produits et charges opérationnels	6	-70 556	29 756	28 989
RESULTAT OPERATIONNEL		82 149	173 386	176 651
Charges financières	7	-53 586	-49 949	-51 067
Produits financiers	7	42 336	30 536	31 713
Quote-part de résultat des entreprises associées	8	2 603	6 183	6 183
RESULTAT AVANT IMPOTS		73 502	160 156	163 480
Impôts sur les résultats	9	-5 711	-41 272	-44 534
Résultat net des activités poursuivies		67 791	118 884	
Résultat net des activités abandonnées ou en cours de cession	1.2	100 840	62	
RESULTAT DE L'EXERCICE		168 631	118 946	118 946
Part revenant aux actionnaires de la société mère		161 655	112 084	112 084
Intérêts minoritaires		6 976	6 862	6 862
Résultat par action	10			
Part du groupe :				
- de base		10,79	7,51	7,51
- dilué		10,69	7,43	7,43
Des activités poursuivies :				
- de base		4,08	7,51	7,51
- dilué		4,04	7,43	7,43
Des activités abandonnées ou en cours de cession :				
- de base		6,71	4,09	
- dilué		6,65	4,06	

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le compte de résultat retraité 2006 présente les comptes de l'activité Gastronomie et Sofivo Production comme des activités en cours de cession et abandonnées.

BILAN CONSOLIDE

En milliers d'euros

BILAN ACTIF

	Notes	31/12/2007	31/12/2006
Immobilisations incorporelles	11	305 196	325 111
Immobilisations corporelles	12	693 252	728 981
Autres actifs financiers	13	48 564	41 860
Participations dans les entreprises associées	14	93 737	92 307
Instruments financiers dérivés non courants	18	17 341	14 052
Actifs d'impôts différés	15	54 221	40 073
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		1 212 311	1 242 384
Stocks et en-cours	16	341 355	286 444
Clients et autres créances	17	737 095	678 633
Créances d'impôts		12 281	7 930
Instruments financiers dérivés	18	7 789	3 666
Autres actifs financiers courants	19	26 904	161 218
Trésorerie et équivalents trésorerie	20	429 665	388 080
Actifs des activités abandonnées ou en cours de cession	1.2	547	
TOTAL ACTIFS COURANTS		1 555 636	1 525 971
ACTIFS		2 767 947	2 768 355

En milliers d'euros

BILAN PASSIF

	Notes	31/12/2007	31/12/2006
Capital apporté		74 363	70 536
Autres réserves		-1 750	13 874
Résultats non distribués		924 432	789 060
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		997 045	873 470
Intérêts minoritaires		105 537	108 461
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE	21	1 102 582	981 931
Provisions	22	60 939	42 090
Emprunts et dettes financières non courants	23	420 212	427 632
Autres passifs non courants	24	84	96
Instruments financiers dérivés non courants	26	6 806	4 642
Passifs d'impôts différés	15	77 171	82 713
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		565 212	557 173
Fournisseurs et autres créditeurs	25	708 964	679 502
Impôts sur les résultats à payer		3 694	4 409
Instruments financiers dérivés	26	3 245	1 629
Emprunts et concours bancaires	23	383 542	543 711
Passifs des activités abandonnées ou en cours de cession	1.2	708	
TOTAL PASSIFS COURANTS		1 100 153	1 229 251
PASSIFS		1 665 365	1 786 424
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		2 767 947	2 768 355

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En milliers d'euros

	Notes	Exercices se terminant le	
		31/12/2007	31/12/2006
Résultat net total des activités abandonnées ou en cours de cession		100 840	
Résultat net part du groupe des activités poursuivies		60 815	112 084
Part des intérêts minoritaires		6 976	6 862
Impôts sur les bénéfices		5 711	44 534
Amortissements et provisions		94 374	109 686
Plus ou moins values de cession		666	
Quote-part dans le résultat des entreprises associées		-2 603	-6 183
Charges financières nettes		16 483	19 354
Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie		65 897	-44 610
Marge brute opérationnelle		248 319	241 727
Intérêts financiers payés		-16 594	-19 686
Impôts sur les résultats payés		-24 743	-33 026
Variation du BFR	27	-76 537	12 837
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation des activités poursuivies		130 445	201 852
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation des activités abandonnées ou en cours de cession	1.2	-1 847	
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'EXPLOITATION		128 598	201 852
Acquisitions de filiales et d'intérêts minoritaires		-34 597	-9 144
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-113 874	-100 152
Produits résultant de cession		8 522	83 987
Acquisition d'actifs financiers et variations des autres actifs financiers courants		124 550	-23 840
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		2 154	2 613
Flux nets provenant des investissements des activités poursuivies		-13 245	-46 536
Flux nets provenant des investissements des activités abandonnées ou en cours de cession		120 575	
FLUX NETS DE TRESORERIE UTILISES POUR LES INVESTISSEMENTS		107 330	-46 536
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Levée d'options d'achat		1 782	928
Rachat d'actions propres			-2 700
Augmentation de capital reçue d'actionnaires minoritaires		5 378	2 870
Emission d'emprunts		11 935	144 353
Remboursement d'emprunts		-215 229	-165 269
Dividendes versés		-25 698	-24 512
Flux nets provenant du financement des activités poursuivies		-221 831	-44 330
Flux nets provenant du financement des activités abandonnées ou en cours de cession		46	
FLUX NETS DE TRESORERIE UTILISES DANS LES ACTIVITES DE FINANCEMENT		-221 785	-44 330
Augmentation / diminution de la trésorerie		14 143	110 986
Incidences des variations de change		-8 913	-4 616
Reclassement de trésorerie des activités abandonnées ou en cours de cession		-44	
Trésorerie à l'ouverture	28	335 098	228 728
TRESORERIE A LA CLOTURE	28	340 284	335 098

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers d'euros

	CAPITAUX PROPRES REVENANT AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ				CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ
	Capital apporté (note 21)	Autres réserves (note 21)	Résultats non distribués	INTERETS MINORITAIRES	
CAPITAUX PROPRES A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE AU 01/01/2006	71 449	27 440	698 781	103 548	901 218
Dividendes distribués			-20 887	-3 647	-24 534
Profits/pertes de juste valeur de l'exercice nets d'impôts :					
· Actifs financiers disponibles à la vente		-2 351	1 933		-418
· Couvertures de flux futurs de trésorerie		6 372	934	2	7 308
· Transfert parts minoritaires			-3 785	3 785	0
· Différence de conversion		-17 588		-3 360	-20 948
Profit/(charge) net(te) comptabilisée directement en capitaux propres		-13 566	-918	426	-14 058
Résultat de l'exercice 2006			112 084	6 862	118 946
Total des produits comptabilisés en 2006		-13 566	111 166	7 288	104 888
Plans d'options d'achats d'actions :					
· Valeur des services rendus	870				870
· Cession d'actions propres	917				917
Actions propres rachetées	-2 700				-2 700
Augmentation de capital				2 450	2 450
Composante capitaux propres d'emprunts convertibles					
Effets de variations de périmètre :					
· Rachat de minoritaires				-1 701	-1 701
· Augmentation suite à regroupement d'entreprises				522	522
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2006	70 536	13 874	789 060	108 461	981 931
Dividendes distribués			-23 900	-1 800	-25 700
Profits/pertes de juste valeur de l'exercice nets d'impôts :					
· Actifs financiers disponibles à la vente		506			506
· Couvertures de flux futurs de trésorerie		392	147	1	540
· Transfert parts minoritaires					0
· Annulation de créances (a)			-2 550		-2 550
· Différence de conversion		-16 482		-3 586	-20 068
Profit/(charge) net(te) comptabilisé directement en capitaux propres		-15 584	-2 403	-3 585	-21 572
Résultat de l'exercice 2007			161 655	6 976	168 631
Total des produits comptabilisés en 2007		-15 584	159 252	3 391	147 059
Plans d'options d'achats d'actions :					
· Valeur des services rendus	2 025				2 025
· Cession d'actions propres	1 802	-20			1 782
Actions propres rachetées					
Augmentation de capital				5 378	5 378
Composante capitaux propres d'emprunts convertibles					
Effets de variations de périmètre :					
· Rachat de minoritaires				-10 062	-10 062
· Augmentation suite à regroupement d'entreprises		-20	20	169	169
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2007	74 363	-1 750	924 432	105 537	1 102 582

(a) Il s'agit essentiellement de l'annulation de créances sur l'état brésilien chez Polenghi, le délai de récupération de ces créances ayant été sous-estimé.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

BONGRAIN SA est une Société Anonyme à Conseil d'Administration enregistrée et domiciliée en France. Son siège social est situé à Viroflay (78). Ses actions sont négociées sur la Bourse de Paris.

Suite à la cession de l'activité Gastronomie en 2007, l'activité de BONGRAIN SA et de ses filiales ("le Groupe") s'exerce désormais dans deux secteurs :

- Le secteur Produits Fromagers : production et commercialisation de produits et spécialités fromagers ;
- Le secteur des Autres Produits Laitiers : production et commercialisation de beurres modernes et de crèmes de longue conservation tant à destination des marchés de grande consommation que des marchés professionnels; production des beurres techniques et des protéines laitières à haute spécificité à destination des marchés industriels; produits sous emballages aseptiques.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés le 12 mars 2008 par le Conseil d'Administration. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Base de préparation des états financiers consolidés

En application du règlement européen CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 relatif à l'utilisation des normes comptables internationales, les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2007 ont été établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne à cette même date. Ils sont arrêtés sur la base des comptes individuels de chaque entité constituant le Groupe et retraités pour être en conformité avec les principes comptables qu'il a retenus. Ils ont été établis selon la convention du coût historique à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente, des actifs et passifs évalués à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat (instruments financiers dérivés compris), des actifs biologiques ainsi que les actifs et les passifs faisant l'objet d'une couverture de juste valeur. Sauf indication contraire, ces normes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables.

IFRIC 4 détermine si un contrat contient un contrat de location. Aux termes de cette interprétation, c'est la substance qui détermine si un accord contient ou constitue un contrat de location. Il est nécessaire d'évaluer si l'exécution de l'accord est subordonnée à l'utilisation d'un ou plusieurs actifs spécifiques et si l'accord comporte un droit d'utilisation de l'actif. Cette interprétation n'a pas eu d'impact significatif.

IAS 39 (Amendement) Couverture de flux de trésorerie au titre de transactions intra-groupe futures, permet de désigner comme un élément couvert le risque de change relatif à une transaction intra-groupe future hautement probable, si la transaction est libellée dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité concluant cette transaction et si le risque de change affecte le résultat consolidé. BONGRAIN SA n'a pas désigné de transactions intra-groupe comme couvertes.

Le Groupe a fait le choix d'appliquer les normes IAS 32 et IAS 39 sur les instruments financiers à compter du 1^{er} janvier 2005. Le choix d'application est conforme à la norme IFRS 1 (Première adoption des normes IFRS). Conformément à la norme IFRS 2 relative aux paiements en actions, seuls les plans d'options d'achat d'actions octroyés après le 7 novembre 2002 dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. Les plans antérieurs à cette date ne sont pas évalués et ne sont pas comptabilisés.

Les interprétations et amendements suivants sont applicables à compter de 2007:

- La norme IFRS 7 Informations à fournir sur les instruments financiers et l'amendement complémentaire de la norme IAS 1 relatifs aux informations sur le capital sont appliqués à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2007. La norme IFRS 7 précise les nouvelles informations à fournir sur les instruments financiers. Il s'agit d'informations quantitatives et qualitatives sur l'exposition au risque découlant d'instruments financiers, notamment des informations minima spécifiques sur le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché, y compris une analyse de la sensibilité au risque de marché. IFRS 7 se substitue aux informations devant être fournies en application d'IAS 32 Instruments financiers : informations à fournir et présentation. Après avoir évalué l'impact d'IFRS 7 et de l'amendement d'IAS 1, BONGRAIN SA a conclu que les principales informations supplémentaires à fournir porteront sur l'analyse de la sensibilité aux risques de marché et les informations sur le capital requises par l'amendement à IAS 1.
- IFRIC 7 Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS29.
- IFRIC 8 Champ d'application d'IFRS 2
- IFRIC 9 Réexamen des dérivés incorporés
- IFRIC 10 Information financière intermédiaire et dépréciation

Ces interprétations ont peu d'incidence sur les activités de BONGRAIN SA au 31 décembre 2007.

Les normes et interprétations suivantes ne s'appliqueront qu'à partir des exercices 2008 et 2009. Le Groupe ne les a pas appliquées par anticipation en 2007. Il revoit l'ensemble de ces nouvelles normes et interprétations afin d'en mesurer l'impact potentiel sur les résultats et la présentation des comptes. Il n'est pas attendu d'impacts significatifs de l'application de ces nouvelles normes et interprétations.

En 2008 :

- IFRIC 11 Actions propres et transactions intra-groupe
- IFRIC 12 Concessions de services
- IFRIC 13 Programme de fidélisation clients
- IFRIC 14 Actifs de régimes à prestations définies et obligations de financement minimum

En 2009 :

- IAS 1 révisée Présentation des états financiers
- IAS 23 Amendements de la norme IAS 23, Coûts d'emprunts
- IFRS 8 Segments opérationnels

Méthodes de consolidation

Les états financiers d'une entité sous contrôle sont inclus dans le périmètre de consolidation dès le jour où le contrôle est transféré au Groupe et jusqu'à ce qu'il cesse. Les filiales font l'objet d'une intégration globale, les entités contrôlées conjointement font l'objet d'une intégration proportionnelle et les entreprises associées font l'objet d'une mise en équivalence.

Filiales

Est considérée comme filiale toute entité contrôlée. Le contrôle consiste en la capacité de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité en vue de bénéficier des résultats de ses activités. L'évaluation du contrôle prend également en compte les droits de vote potentiels qui peuvent être exercés ou qui sont convertibles au moment de cette évaluation. Les états financiers des filiales sont intégrés ligne à ligne dans les comptes consolidés et les intérêts des actionnaires ou associés minoritaires sont présentés au bilan dans une catégorie à part des capitaux propres. La part des actionnaires ou associés minoritaires dans le résultat est présentée distinctement dans le compte de résultat. La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de nouvelles activités par BONGRAIN SA. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, les instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange, majorée des coûts directement attribuables à l'acquisition. Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, et ceci quel que soit le montant des intérêts minoritaires. L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs nets identifiables acquis est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition. Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat. Les augmentations ou les diminutions de pourcentages d'intérêt liés à des reclassements internes d'actifs consolidés (fusion, apports partiels d'actifs) entre deux entreprises intégrées globalement donnent lieu à la constatation d'un écart d'acquisition ou d'un résultat de cession.

Entités contrôlées conjointement

Une entité est considérée comme étant sous contrôle conjoint lorsque cette situation ressort des accords contractés avec les co-associés. Les états financiers de cette entité sont intégrés proportionnellement ligne à ligne dans les comptes consolidés du Groupe à compter du jour où le contrôle conjoint commence, jusqu'à ce qu'il cesse.

Entreprises associées

Est considérée comme entreprise associée toute entité dans laquelle le Groupe exerce une influence notable mais sans toutefois en exercer le contrôle, sur les politiques opérationnelles et financières. Les comptes consolidés du Groupe comprennent la quote-part des profits et pertes réalisés et accumulés de cette entreprise associée sur la base du pourcentage de détention et ce à compter du jour où l'influence notable commence jusqu'à ce qu'elle cesse. Quand la quote-part du Groupe dans les pertes dépasse le montant investi dans la participation, celui-ci est ramené à 0 (zéro). De nouvelles pertes ne sont pas prises en compte à moins que le Groupe en ait l'obligation.

Eliminations des transactions et soldes intra-groupes

Les soldes et transactions intra groupes sont éliminés ainsi que les profits latents résultant de transactions intra groupes. Les profits latents résultant de transactions réalisées avec des entités associées ou sous contrôle conjoint sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt détenu par le Groupe.

Entreprises dont les actifs sont détenus en vue de la vente, activités abandonnées ou en cours de cession.

Un groupe d'actifs et de passifs est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée par le biais de la vente et non par son utilisation continue. Pour ce faire, il faut que l'actif soit disponible en vue de sa vente immédiate et que sa vente doit être hautement probable. Ces actifs ou groupes d'actifs sont présentés séparément des autres actifs au bilan, sur la ligne « actifs détenus en vue de la vente ». Ces actifs sont évalués au plus bas de la valeur comptable ou du prix de cession estimé, net des coûts liés à la cession. Les passifs d'un groupe d'actifs détenus en vue de la vente sont présentés au bilan sur la ligne « passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente ». Une activité cédée ou en cours de cession est définie comme une composante de l'entreprise faisant l'objet soit d'une cession, soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente, qui soit :

- représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe ;
- fait partie d'un plan global de cession d'une activité ou d'une zone géographique significative pour le Groupe ;
- est une filiale significative acquise uniquement dans le but de la revente.

S'agissant des activités abandonnées, le traitement du bilan n'est pas modifié.

Les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs aux activités abandonnées sont isolés dans les états financiers pour toutes les périodes présentées s'ils présentent un caractère significatif.

Conversion des monnaies étrangères

Dans les sociétés du groupe, les transactions réalisées en monnaie étrangère sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites au compte de résultat.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des sociétés du Groupe exprimés dans une monnaie autre que l'euro sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la fin de l'année, et, les postes du compte de résultat dans une monnaie autre que l'euro sont convertis en euros au cours de change annuel moyen ou au cours de change en vigueur à la date de la transaction. A la clôture de l'exercice, les différences de change qui surviennent lors de la nouvelle conversion des actifs nets du Groupe par rapport au cours de l'exercice précédent ainsi que celles survenant lors de la conversion au cours de clôture des résultats et transactions convertis au cours moyen ou effectif, sont imputées directement aux capitaux propres.

Les goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis en euros au taux de clôture. Les bilans et résultats des sociétés du Groupe actives dans les économies hyper inflationnistes sont retraités pour tenir compte des changements de pouvoir d'achat des monnaies locales en utilisant les indices officiels ayant cours à la date du bilan. Ils sont ensuite convertis en euros au cours de change en vigueur à la fin de l'année.

Information sectorielle

L'information sectorielle est établie en fonction de deux critères distincts : l'un, primaire, fondé sur les secteurs d'activité du Groupe tels que décrits plus haut, l'autre secondaire, sur les régions géographiques.

Le critère primaire – fondé sur les activités – est représentatif de la source dominante des risques et de la rentabilité pour le Groupe.

Le second critère s'applique aux régions géographiques et distingue la France, l'Europe hors France et le reste du monde.

Les résultats sectoriels représentent la contribution des différents segments au résultat du Groupe, aux frais de l'organisation centrale et aux frais de recherche et développement. Les montants non alloués comprennent principalement les frais centraux.

Les actifs par activité comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles, les clients, autres créances et les stocks. Les montants non alloués représentent principalement les actifs de l'organisation centrale et de recherche et développement. Les passifs sectoriels comprennent les fournisseurs et autres créanciers. Ces actifs et passifs représentent la situation en fin d'exercice. Les éliminations représentent les soldes entre les différentes activités.

Compte de Résultat

Le compte de résultat présente les charges et les produits par nature. Dans les charges il distingue les consommations externes (matières premières, matières incorporables, utilités...), les frais de personnel, les amortissements et les autres charges d'exploitation (honoraires, loyers...).

Méthodes d'évaluation et définitions

Le Chiffre d'affaires est constitué par les ventes et les prestations de service à des tiers, soustraction faite de l'ensemble des déductions commerciales. Elles sont enregistrées dans le compte de résultat lorsque l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété des biens ou des services sont transférés à l'acheteur. Elles sont évaluées à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. La disposition des excédents de lait, les échanges entre confrères et la valorisation des co-produits sont traités comme des éléments du coût des matières consommées.

Les Contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrat de location simple. Les paiements au titre de ces contrats (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les Charges financières incluent les intérêts supportés sur les fonds empruntés auprès des tiers. Elles comprennent également les commissions bancaires.

Les Produits financiers incluent les intérêts acquis sur les fonds placés auprès des tiers. Ils comprennent aussi les différences de change sur les actifs et les passifs financiers. Les profits et les pertes sur les instruments de couverture de taux d'intérêt affectant le compte de résultat sont également enregistrés sur cette ligne.

La ligne Impôts sur les résultats comprend les impôts courants sur les bénéfices ainsi que les impôts différés. L'effet fiscal sur les éléments comptabilisés directement en capitaux propres est également enregistré directement en capitaux propres.

Conformément aux dispositions de la norme IAS12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont comptabilisés sur les différences entre la valeur comptable au bilan des actifs et passifs et leur base fiscale telle qu'elle est retenue pour le calcul du bénéfice imposable, selon la méthode bilantielle du report variable.

Des impôts différés passifs sont calculés sur toutes les différences temporelles imposables à l'exception des écarts d'acquisition non déductibles. Des impôts différés actifs sont calculés sur toutes les différences temporelles déductibles ainsi que sur les pertes fiscales à reporter dans la mesure où il est probable que de futurs bénéfices imposables permettant leur imputation seront disponibles.

Les impôts différés sont calculés par application de la législation en vigueur sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet de tout changement de taux d'impôt est enregistré au compte de résultat à l'exception de ceux liés directement aux éléments de capitaux propres.

Les Immobilisations corporelles, lorsqu'elles sont propriétés du Groupe, sont inscrites au bilan à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Elles sont amorties linéairement, par composant, en fonction de leur durée d'utilité et en tenant compte des valeurs résiduelles éventuelles.

Les principales durées d'utilité sont les suivantes :

bâtiments et aménagements	10 à 30 ans
machines et équipements	5 à 20 ans
outillage, mobilier, matériel informatique et divers	3 à 15 ans
véhicules	4 à 7 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

Les intérêts sur le financement des immobilisations en cours de construction sont enregistrés au compte de résultat. Toute dépense future est inscrite au compte de résultat au cours de l'exercice où elle est encourue à l'exception du cas où elle accroîtrait la capacité de l'actif immobilisé auquel elle est liée à générer des avantages économiques futurs.

Des immobilisations corporelles peuvent être mises à disposition du Groupe par des contrats de location ou de crédit bail de longue durée. Lorsque la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est supporté par le Groupe, ces contrats sont comptabilisés comme des contrats de location financement, en inscrivant à l'actif le montant le moins élevé de la juste valeur du bien ou de la valeur actuelle des paiements minimaux lors de la signature du contrat, diminué des amortissements et des pertes de valeur, calculés de la même manière que pour des immobilisations corporelles de même destination.

Les subventions d'équipement sont déduites de la valeur brute des immobilisations.

Les Immobilisations incorporelles comprennent les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles acquises telles que les systèmes d'information de gestion, les droits de propriété intellectuelle, les droits d'exercer des activités (droits exclusifs de vente, droits au bail...) et les marques.

Les écarts d'acquisition y compris les zones de lait représentent l'excédent qui existait entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs nets identifiables, à la date d'acquisition des activités nouvelles. L'écart d'acquisition se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées est inclus dans les "Participations dans les entreprises associées". L'écart d'acquisition comptabilisé séparément est soumis à un test de dépréciation au minimum annuel et plus fréquent s'il existe des indices de perte de valeur. Il est évalué à son coût déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition ne sont pas réversibles. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition lié à l'entité cédée. Aux fins de réalisations des tests de dépréciation, les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux écarts d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité lorsqu'elle est déterminable ce qui est le cas pour les systèmes d'information de gestion (3 à 7 ans), les droits de propriété intellectuelle (selon la protection juridique) et les droits d'exercer (selon les termes des contrats). Du fait de la notoriété des marques acquises, leur durée d'utilité ne peut être déterminée, elles ne sont donc pas amorties. Elles font l'objet, à chaque clôture annuelle ou intermédiaire s'il existe un indice de perte de valeur, d'une estimation de leur valeur recouvrable dans les mêmes conditions et selon les mêmes modalités que pour les écarts d'acquisition.

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels et à leur mise en service sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour les acquérir et les mettre en service. Les coûts associés au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charge au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Lorsqu'ils confèrent un caractère unique aux logiciels acquis ou produits contrôlés par le Groupe, les coûts de développement, comprenant les coûts salariaux des personnels participant au développement et une quote-part appropriée des frais généraux, sont inscrits au bilan dès lors qu'ils généreront des avantages économiques futurs attendus et sont amortis sur la durée d'utilité des logiciels concernés.

Les frais de recherche sont intégralement inscrits au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

Les frais résultant du développement (ou de la phase de développement d'un projet interne) doivent être immobilisés si, et seulement si, une entité peut démontrer tout ce qui suit :

- (a) la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente.
- (b) son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre.
- (c) sa capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle.
- (d) la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité.
- (e) la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle.
- (f) sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Au niveau du Groupe, les frais de développement sont liés à des nouveaux produits et ne sont pas comptabilisés en tant qu'actifs, la probabilité des avantages économiques futurs ne se manifestant que lorsque les produits sont sur le marché.

Les Actifs biologiques sont constitués de troupeaux de vaches laitières et de veaux d'élevage. Les vaches laitières et les veaux matures (plus de cent jours) sont évalués à leur juste valeur diminuée des coûts restant à supporter pour les amener à la vente. Les veaux immatures ne pouvant être vendus en l'état sont évalués à leur prix de revient.

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, le caractère recouvrable de leurs valeurs comptables est mis en doute. Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat et imputée en priorité sur les écarts d'acquisition à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Cette dernière est calculée en actualisant au coût moyen pondéré des capitaux, ajusté du risque géographique spécifique inhérent aux actifs, les flux nets futurs estimés de trésorerie attendus pour ces actifs. Les dits actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants. Pour les actifs non financiers (autres que les écarts d'acquisition) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

Les Actifs financiers qui ont une échéance supérieure à une année (sauf pour les instruments de capitaux propres) comprennent les créances non courantes et les autres instruments financiers comme les participations dans lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle ni influence notable. Suivant les raisons qui ont motivé leur acquisition, les actifs financiers sont classés en «titres détenus jusqu'à l'échéance» ou en «titres disponibles à la vente». La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. Ils sont comptabilisés dès la date à laquelle le Groupe s'engage à les acheter.

Les créances ne portant pas intérêt sont évaluées à leur juste valeur sur la base du taux de marché.

La majorité relève de la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente. Elles sont évaluées à leur juste valeur. Les gains ou pertes non réalisés sont comptabilisés directement en capitaux propres sauf en cas d'indication objective de dépréciation, auquel cas, les pertes sont constatées en compte de résultat. Lors de la vente de ces éléments, les ajustements de valeur figurant en capitaux propres sont comptabilisés au compte de résultat. La juste valeur est déterminée sur la base du prix de marché à la date de conclusion du contrat pour les instruments cotés ou de techniques d'actualisation des flux futurs de trésorerie fondés sur les données de marché pour les autres instruments.

Les créances non courantes et les autres instruments représentatifs de dettes dont les clauses contractuelles prohibent la vente sont désignés comme actifs détenus jusqu'à l'échéance. Ils sont inscrits au bilan selon la méthode du coût amorti net de toute perte de valeur durable constatée.

Les Stocks sont évalués au plus bas du coût ou de la valeur nette de réalisation.

Le lait acheté est évalué au coût d'achat réel à la date de clôture. Les stocks de lait produit par les troupeaux appartenant au Groupe sont évalués à la juste valeur à la date de production, diminué des frais estimés du point de vente. Les produits finis achetés sont évalués à leur coût d'achat réel. Les produits en cours de fabrication et les produits finis sont évalués à leur coût qui comprend les frais directs de production et une allocation de frais communs et d'amortissement des centres de production. Il n'inclut pas les coûts d'emprunt.

La méthode du premier entré premier sorti est appliquée pour comptabiliser les mouvements de stocks des matières premières hors lait ainsi que des stocks de produits finis achetés. La méthode du coût moyen pondéré est utilisée dans les autres cas.

Si la valeur nette de réalisation que représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activités normales d'un élément quelconque, déduction faite des frais de vente, est inférieure à son coût établi comme décrit ci-dessus, une provision de la différence est comptabilisée.

Les Clients et autres créances sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis ultérieurement évalués à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des dépréciations. La dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la dépréciation représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. Le montant de la dépréciation est comptabilisé au compte de résultat en « autres charges d'exploitation ». Les charges constatées d'avance sont incluses dans cette ligne.

La ligne Trésorerie et équivalents Trésorerie se décompose en trésorerie, équivalents trésorerie, titres négociables, placements à court terme et autres. Les équivalents trésorerie regroupent les dépôts bancaires à terme et les placements à taux fixe dont l'échéance à compter de la date d'acquisition est égale ou inférieure à trois mois; ceux dont l'échéance est supérieure à trois mois font partie des « Autres actifs financiers courants », conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La trésorerie est évaluée à sa juste valeur. Tous les gains et pertes non réalisés sont enregistrés en compte de résultat.

Dans le cas où certains titres négociables seraient détenus en vue d'obtenir un profit à court terme, ils sont évalués à leur juste valeur. Tous les profits ou pertes réalisés ou non sont comptabilisés directement en résultat.

La juste valeur est déterminée sur la base du prix de marché à la date de conclusion du contrat pour les instruments cotés ou sur la base de techniques d'actualisation des flux futurs de trésorerie fondés sur les données de marché pour les autres instruments.

Les Instruments financiers dérivés sont utilisés par le Groupe pour gérer les risques de change, de taux d'intérêts et de prix de certaines matières premières auxquels il est confronté dans le cadre de ses activités.

Les instruments financiers dérivés utilisés par le Groupe sont principalement des contrats de change à terme ferme ou optionnel, des contrats d'achat de matières premières à terme ferme ou optionnel et des contrats d'échange de devise ou de taux d'intérêts.

Tous les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur. Pour les instruments cotés il s'agit de la valeur de marché. La juste valeur des autres instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation telles que les modèles d'évaluation des options et la méthode de la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie. Ces modèles prennent en compte les données de marché.

Sous certaines conditions, la comptabilité de couverture peut être appliquée lorsque les instruments financiers compensent, en totalité ou partiellement, la variation de juste valeur ou de flux de trésorerie d'actifs ou de passifs comptabilisés ou d'engagement ferme. Elle est également appliquée pour les instruments dérivés désignés comme couverture d'un risque spécifique associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction future, hautement probable ou bien comme couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger. L'efficacité des couvertures est appréciée à intervalles réguliers, et au moins tous les trimestres.

Les couvertures de juste valeur comprennent les dérivés servant à couvrir le risque de change et/ou de taux d'intérêt. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation de ces instruments de couverture à la juste valeur à la date du bilan est enregistré immédiatement dans le compte de résultat. L'ajustement au bilan de l'élément couvert est réalisé en tenant compte du risque couvert et les variations sont enregistrées immédiatement en compte de résultat.

Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir les flux financiers liés aux transactions futures telles que les ventes à l'exportation, les achats d'équipements en devises, la variation de prix et/ou de cours de change pour les achats de matières premières ainsi que les fluctuations anticipées de taux d'intérêts. Lorsque la couverture est efficace, le gain ou la perte résultant de l'évaluation de la juste valeur des instruments de couverture est comptabilisé dans les capitaux propres dans le poste "Réserve de couverture de flux de trésorerie". La part inefficace de la variation de juste valeur est enregistrée immédiatement en compte de résultat. Lorsqu'un actif ou un passif résultant d'une transaction future couverte est comptabilisé au bilan, les gains ou les pertes sur l'instrument de couverture précédemment enregistrés en capitaux propres sont transférés au coût d'acquisition du dit actif ou passif.

Des instruments financiers dérivés enfin sont utilisés pour réduire l'exposition au risque de change de l'investissement net dans une entité étrangère. Les variations de juste valeur de ces instruments sont enregistrées dans les capitaux propres jusqu'à la vente ou la sortie de l'investissement net.

Les dérivés de transactions comprennent les instruments dérivés utilisés conformément à la politique de gestion des risques du Groupe mais pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée. Les dérivés acquis dans le but d'atteindre des objectifs de rendement des portefeuilles d'investissement font partie également de cette catégorie de dérivés. Leurs variations de juste valeur sont enregistrées en compte de résultat.

Capital social

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts complémentaires directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission, nets d'impôts.

Lorsqu'une des sociétés du Groupe achète des actions de la Société (actions propres), le montant versé en contrepartie, y compris les coûts supplémentaires directement attribuables (nets de l'impôt sur le résultat), est déduit des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société jusqu'à l'annulation, la réémission ou la cession des actions. En cas de vente ou de réémission ultérieure de ces actions, les produits perçus, nets des coûts supplémentaires directement attribuables à la transaction et de l'incidence fiscale afférente, sont inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société.

Dettes à court, moyen et long terme

Les dettes portant intérêts sont initialement comptabilisées à leur juste valeur nette des coûts de transactions encourus. Elles sont ensuite évaluées en application de la méthode du coût amorti. La différence entre la juste valeur à l'émission et le montant remboursé est amortie en fonction de la durée de la dette ou de l'engagement sur la base du taux d'intérêt effectif. Ils sont classés en passifs courants à moins qu'il n'existe un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum douze mois après la clôture.

Engagements envers le personnel et paiements fondés sur des actions

Selon les lois et usages de chaque pays, les sociétés du Groupe ont des obligations en termes de retraite, préretraite, indemnités de départ, régimes de prévoyance et autres avantages à long terme (médailles du travail, jubilés, etc.). Ces obligations s'appliquent généralement à l'ensemble des salariés et/ou ex salariés des sociétés concernées.

Pour les régimes à cotisations définies et autres avantages à court terme, le coût de l'exercice est passé en charges sur la base des appels de cotisations ou sur la base des crédits de droits à prestation.

Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont déterminés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, les probabilités de mortalité, de rotation du personnel et de projections de salaires, ainsi que les hypothèses spécifiques à chaque régime et les dispositions réglementaires.

Les taux d'actualisation sont déterminés en référence au rendement, à la date d'évaluation, des obligations émises par les entreprises de premier rang (ou par l'Etat s'il n'existe pas de marché représentatif pour les emprunts privés) de maturité équivalente et de même monnaie que celles des engagements.

Le Groupe a opté pour la comptabilisation des écarts actuariels selon la méthode du "corridor". Ainsi, les gains et les pertes actuariels résultant des changements d'hypothèses actuarielles ou d'écarts d'expérience ne sont reconnus, sur l'exercice suivant la clôture, que lorsqu'ils excèdent 10% du montant le plus élevé entre la valeur de l'engagement et la valeur du fonds d'actifs de couverture. La fraction excédant 10% est alors étalée sur la durée moyenne résiduelle d'activité des bénéficiaires du plan.

Le coût des services passés relatifs à un amendement ou à une modification du régime non encore acquis est étalé sur la durée d'acquisition des droits. Ce coût est constaté immédiatement en résultat de l'exercice lorsque l'amendement ou la modification porte sur des droits acquis. Pour chaque plan, lorsque le montant à comptabiliser (montant de l'engagement net de la valeur des actifs de couverture et des éléments différés) est un passif, il figure en "Provisions". Lorsqu'il s'agit d'un actif, il est inclus en "Autres actifs financiers".

Certaines filiales offrent d'autres avantages postérieurs à l'emploi, essentiellement des médailles du travail. Le coût de ces avantages est déterminé par calcul actuariel et comptabilisé en résultat sur la durée du service. Les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement et aucun corridor n'est appliqué. L'ensemble du coût des services passés est comptabilisé immédiatement.

Le Groupe a mis en place un plan de rémunération qui se dénoue en instruments de capitaux propres (options sur actions). La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi d'options est comptabilisée en charges. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options octroyées en date d'attribution. A chaque date de clôture, l'entité réexamine le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres. Les sommes perçues lorsque les options sont levées, sont créditées aux postes « capital social » (valeur nominale) et « prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables.

Autres provisions

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration, pour actions en justice et pour risques divers sont comptabilisées lorsque le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés s'il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de la provision peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail et ne sont comptabilisées que lorsque des plans détaillés ont été établis et qu'un commencement de mise en œuvre ou une annonce ont créé une attente. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Lorsqu'il existe un certain nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire au règlement de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Bien que la probabilité de sortie pour chacun des éléments soit faible, il peut être probable qu'une certaine sortie de ressource sera nécessaire pour régler cette catégorie d'obligations dans son ensemble. Si tel est le cas, une provision est comptabilisée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Le taux d'actualisation avant impôt utilisé pour déterminer la valeur actuelle reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la désactualisation est comptabilisée en charges d'intérêt.

Gestion du risque financier

Risque financier

De par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risques de marché, risque de crédit et risque de liquidité. La gestion des risques vise à minimiser leurs effets potentiellement défavorables sur la performance financière du Groupe. Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir certaines expositions au risque.

La gestion du risque est assurée conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'Administration. Les risques financiers sont identifiés, évalués et couverts en collaboration étroite avec les unités opérationnelles du Groupe. Pour chaque catégorie de transactions, des procédures spécifiques précisent les instruments utilisables, les montants maximum autorisés, les contreparties possibles et les contrôles à effectuer.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que le cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans les limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité, risque.

Risque de change

Le Groupe exerce ses activités à l'international mais se trouve peu exposé au risque de change en raison de l'implantation locale de ses unités de production. Le risque de change porte sur des transactions commerciales futures, des actifs et des passifs en devises enregistrés au bilan et des investissements nets dans des entités étrangères. Pour gérer le risque de change lié aux transactions commerciales futures et aux actifs et aux passifs en devises enregistrés au bilan, les entités du Groupe recourent à des contrats de change à terme fermes ou optionnels. Dans le cadre de sa gestion des risques, le Groupe a pour politique de couvrir environ 80% du montant des transactions futures anticipées dans chaque devise importante sur les 12 mois à venir. Le Groupe détient certains investissements dans des activités à l'étranger dont les actifs nets sont exposés au risque de conversion de devises.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts. Les emprunts initialement émis à taux variable exposent le Groupe au risque de variation des flux de trésorerie. Les emprunts initialement émis à taux fixe exposent le Groupe au risque de variation de prix sur taux d'intérêt. Le Groupe adapte ses décisions de couverture de taux en fonction de l'évolution des taux d'intérêt et de ses encours de financement.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

Le Groupe ne présente pas de concentration importante de risque de crédit. Il a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que les clients achetant ses produits ont un historique de risque de crédit approprié. Une politique de contreparties bancaires est définie. Elle vise à répartir de manière ciblée les en-cours placés et les instruments dérivés auprès de banques et d'institutions financières de premier ordre. Elle vise à éviter d'être exposé à des concentrations significatives des risques financiers.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité résulte du fait que certaines contreparties pourraient ne pas remplir leurs obligations en termes de financements ou de déplacements. En terme de financement, la liquidité est assurée par une politique de lignes à long et moyen termes confirmées et partiellement utilisées. En terme de placements, la liquidité est assurée en minimisant l'exposition aux placements non monétaires.

Estimation de la juste valeur

La juste valeur d'instruments financiers négociés sur un marché actif est basée sur les prix de marché à la date de clôture. Les prix de marché utilisés pour les actifs financiers détenus par le Groupe sont les cours acheteurs officiels sur le marché à la date d'évaluation.

La juste valeur d'instruments financiers, qui ne font pas l'objet de cotations, est déterminée sur la base d'évaluation validée à la date de clôture. L'actualisation des flux de trésorerie peut servir à déterminer la juste valeur des autres instruments financiers. La valeur nominale, diminuée des provisions pour dépréciation, des clients et autres débiteurs et des fournisseurs et autres créanciers est présumée correspondre à la juste valeur de ces éléments.

Estimations et jugements comptables déterminants

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances.

Le Groupe soumet les écarts d'acquisition à un test annuel de dépréciation, conformément à la méthode comptable exposée plus haut. Les montants recouvrables des unités génératrices de trésorerie ont été déterminés à partir de calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs nécessitent de recourir à des estimations.

Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir un niveau de fonds propres suffisant, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité.

Les membres du personnel détiennent 0,92% des actions ordinaires à travers un plan d'épargne entreprise.

Occasionnellement, le Groupe achète ses propres actions sur le marché. Le rythme de ces rachats dépend des besoins de gestion du capital et des cours. Ces actions sont principalement utilisées dans le cadre des programmes d'attribution d'options sur actions du Groupe. Les décisions d'achat et de vente sont prises au cas par cas.

Le Groupe n'a pas modifié sa politique en matière de gestion du capital au cours de l'exercice 2007 en dehors de la mise en œuvre d'un contrat de liquidité.

Ni la société, ni ses filiales ne sont soumises, en vertu de règles extérieures, à des exigences spécifiques externes en matière de capital.

1. Evolution du périmètre de consolidation et activités abandonnées ou en cours de cession

1.1 Evolution du périmètre

Au cours de l'exercice 2007, Bongrain a réalisé les opérations suivantes :

- Achat au 1^{er} juillet de l'ensemble des actifs de la société belge, Kaasmakerij Passendale qui est un acteur majeur sur le marché des fromages traditionnels dits « fromages d'abbaye ». L'ensemble de ces actifs est apporté à la société Fromunion, détenue à 100% par Bongrain Benelux.
- Cession au 31 octobre de la totalité de la société Bongrain Gastronomie et ses filiales Potel & Chabot, St Clair le Traiteur et Kieffer aux fonds gérés par 21 Centrale Partners. Par ailleurs, Bongrain SA prend, une participation de 19,37% dans la société Financière Louis, nouvel holding de l'ensemble gastronomie, qui est mise en équivalence.
Seule, la filiale américaine TPC Catering a été conservée par le groupe.
L'ensemble de l'activité Gastronomie, qui correspond à un secteur distinct d'activité a été traité en activité non poursuivie en terme de présentation des états financiers.
- A la date d'établissement des comptes consolidés, la société Sofivo Production dont l'activité est la production de veaux de boucherie et le négoce d'aliments d'allaitement, est engagée dans un processus d'arrêt d'activité et de ce fait, est présentée au 31 décembre 2007 comme une activité abandonnée.

1.2 -Activités abandonnées ou en cours de cession :

Sur les comptes de résultat consolidés présentés, ces activités classées en activités abandonnées ou destinées à la vente contribuent pour les montants suivants :

En milliers d'euros

Comptes de résultat

	Année 2007	Année 2006
Chiffres d'affaires	154 387	183 540
Résultat opérationnel courant	-862	4 032
Résultat opérationnel (a)	99 934	3 264
Résultat avant impôts	100 306	3 324
Impôts sur les résultats	534	-3 262
Résultat net des activités non poursuivies	100 840	62

(a) inclut la plus-value sur cession de Bongrain Gastronomie et les frais liés à la cession de l'activité Gastronomie, ainsi que des provisions pour restructuration et les indemnités de fin de contrats accordées aux éleveurs chez Sofivo Production.

Il n'y a aucun produit ou charge comptabilisé directement par capitaux propres relatif aux activités destinées à la vente.

Sur le bilan consolidé au 31 décembre 2007, les activités en cours de cession de l'activité Gastronomie représentent :

En milliers d'euros

Année 2007

Actifs courants	547
Total actif des actifs en cours de cession	547
Passifs courants	708
Total passif	708

2. Information sectorielle

Le compte de résultat résumé par secteur d'activité se présente comme suit :

En milliers d'euros	<u>Chiffre d'affaires</u>		<u>Résultat opérationnel courant sectoriel</u>			
	Année 2007	Retraité 2006	Année 2006	Année 2007	Retraité 2006	Année 2006
Produits fromagers	2 307 912	2 213 883	2 213 883	112 094	121 855	121 855
Autres produits laitiers	1 229 082	1 049 076	1 135 465	55 137	34 220	29 140
Gastronomie			97 279			9 112
Non alloué	45 603	37 611	37 611	-14 601	-12 245	-12 245
Eliminations inter secteurs	-163 486	-146 158	-146 286	75	-200	-200
Consolidation	3 419 111	3 154 412	3 337 952	152 705	143 630	147 662

Le résultat des entreprises associées est pour l'essentiel attribuable au secteur des autres produits laitiers.

Une fois réparties les éliminations inter secteurs, la contribution de chaque secteur d'activité au chiffre d'affaires consolidé se présente comme suit :

En milliers d'euros	<u>Chiffre d'affaires</u>		<u>Résultat opérationnel courant sectoriel</u>			
	Année 2007	Retraité 2006	Année 2006	Année 2007	Retraité 2006	Année 2006
Produits fromagers	2 207 297	2 121 029	2 121 029	112 158	121 436	121 436
Autres produits laitiers	1 206 978	1 028 877	1 115 263	55 182	34 501	29 421
Gastronomie	0		97 154			9 112
Non alloué	4 836	4 506	4 506	-14 635	-12 307	-12 307
Consolidation	3 419 111	3 154 412	3 337 952	152 705	143 630	147 662

Les éléments de bilan répartis par secteur d'activité se présentent comme suit :

En milliers d'euros	<u>Actifs sectoriels</u>		<u>Passifs sectoriels</u>	
	Année 2007	Année 2006	Année 2007	Année 2006
Produits fromagers	1 517 965	1 521 466	703 585	714 438
Autres produits laitiers	645 836	580 007	333 799	266 073
Gastronomie	547	31 752	708	6 646
Sous-total	2 164 348	2 133 225	1 038 092	987 157
Non alloué	603 599	635 130	627 273	799 267
Consolidation	2 767 947	2 768 355	1 665 365	1 786 424

Les éléments de flux par secteur d'activité sont les suivants :

En milliers d'euros

	<u>Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>Dotation aux amortissements et provisions d'exploitation</u>	
	Année 2007	Année 2006	Année 2007	Année 2006
Produits fromagers	79 488	69 689	66 704	66 164
Autres produits laitiers	24 469	21 626	18 096	17 770
Gastronomie		1 236		2 569
Non alloué	9 917	7 601	9 574	4 615
Consolidation	113 874	100 152	94 374	91 118

Informations complémentaires sur le résultat des secteurs d'activité :

En milliers d'euros

	<u>Restructuration</u>		<u>Pertes de valeurs</u>	
	Année 2007	Année 2006	Année 2007	Année 2006
Produits fromagers	41 024	4 233	21 473	18 240
Autres produits laitiers	2 000	318		455
Gastronomie		340		353
Non alloué		65		
Consolidation	43 024	4 956	21 473	19 048

Des détails sur les charges de restructuration et les pertes de valeurs sont données en Note 6.

Chiffre d'affaires par zone géographique

En milliers d'euros

	France	Reste de l'Europe	Reste du monde
Année 2007	1 159 975	1 579 927	679 209
Année 2006	1 270 267	1 389 468	678 217

Les investissements réalisés par zone géographique sont de 56 560 milliers d'euros en France contre 55 332 milliers d'euros en 2006, de 37 954 milliers d'euros en Europe contre 28 744 milliers d'euros en 2006 et de 19 360 milliers d'euros pour le reste du monde contre 16 076 milliers d'euros en 2006. Au 31 décembre 2007, les actifs se répartissent géographiquement à hauteur de 1 935 millions d'euros en France, 752 millions d'euros pour l'Europe et 76 millions d'euros pour le reste du monde contre respectivement 1 881 millions d'euros, 714 millions d'euros et 117 millions d'euros au 31 décembre 2006.

3. Consommations externes

En milliers d'euros	Année 2007	Année 2006
Marchandises et matières consommées	-2 294 866	-2 131 545
Production stockée	32 182	-5 298
Production immobilisée	2 392	3 155
Autres matières consommées non stockées	-180 069	-170 508
Ventes d'excédents, échanges de lait et ventes de co-produits	273 273	262 206
	- 2 167 088	-2 041 990

4. Frais de personnel

En milliers d'euros	Année 2007	Année 2006
Rémunération du personnel	- 400 210	-421 165
Charges sociales	-166 018	-172 440
Participation des salariés	-9 656	-8 868
Personnel extérieur à l'entreprise	-48 803	-44 268
Subventions	313	522
	-624 374	-646 217

L'effectif moyen, comprenant également le personnel intérimaire, est de 18 534 personnes en 2007 (contre 18 587 en 2006). Cet effectif se répartit à raison de 8 634 personnes en France, 6 676 personnes en Europe (hors France) et 3 224 personnes dans les autres pays. Dans l'évolution de cet effectif moyen, l'effet net de la variation de périmètre est de +1 personne.

Les effectifs employés en France se répartissent par catégorie professionnelle à raison de 16% de cadres, 32% d'ETAM et 52% d'ouvriers.

5. Autres charges d'exploitation

En milliers d'euros	Année 2007	Année 2006
Services extérieurs	-341 250	-369 461
Impôts et taxes	-41 277	-46 466
Autres charges d'exploitation		
Autres produits d'exploitation	1 957	4 962
	-380 570	-410 965

6. Autres produits et charges opérationnels

Les «Autres produits et charges opérationnels» comprennent en 2007 des dépréciations de valeurs de certains actifs pour un montant de 21,5 millions d'euros, des charges de restructurations industrielles pour 43 millions d'euros, des litiges et indemnités nets pour 1,8 million d'euros, des plus values sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 1,3 million d'euros et divers autres charges pour 5,6 millions d'euros.

L'ensemble des dépréciations de valeurs et des charges de restructurations ont conduit à déprécier 20,9 millions d'immobilisations incorporelles, 33,6 millions d'euros d'immobilisations corporelles et à enregistrer 10,1 millions d'euros de provisions sociales.

En 2006 ils sont composés des charges de restructurations industrielles pour 4,9 millions d'euros, des plus values de cessions d'activités pour 54,3 millions d'euros, des moins values sur cessions d'immobilisations corporelles pour 0,2 million d'euros, des pertes de valeurs de certains actifs pour un montant de 22,5 millions d'euros et une reprise de dépréciation pour 3,6 millions d'euros.

Les pertes de valeurs enregistrées en 2007 et 2006 sont le résultat des tests de dépréciation réalisés soit, sur toutes les unités génératrices de trésorerie qui ont des actifs incorporels à durée d'utilité indéfinie, soit sur les unités génératrices de trésorerie pour lesquelles des indices de pertes de valeur ont été relevés. Ces tests de dépréciation ont été réalisés en comparant la valeur recouvrable de ces actifs ou de ces unités génératrices de trésorerie à leur valeur nette comptable. La valeur recouvrable a été déterminée sur la base des calculs de valeurs d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir des projections de flux futurs de trésorerie basés sur les prévisions financières à 3 ans. Au delà de la période de trois ans, les flux futurs de trésorerie sont extrapolés sur la base de la dernière année sans croissance.

Les taux d'actualisation utilisés dépendent du coût moyen pondéré des capitaux utilisés par le groupe, majorés de coefficient de risques suivant les pays où l'activité est exercée. Les taux utilisés sont les suivants :

- 7% pour l'Europe de l'Ouest, les Etats unis, et le Japon
- 10 % pour les pays de l'Europe centrale et orientale membres de l'Union européenne
- 13% pour les autres pays.

En 2007, les perspectives du plan à long terme constatant de nouvelles évolutions des marchés et de la concurrence, ont conduit à déprécier pour 21,5 millions d'euros les actifs de certaines UGT, essentiellement en Europe de l'Ouest.

En 2006, pour certaines UGT situées dans les pays de l'Europe Centrale et Orientale, hors zone euro et en Asie, la valeur globale des actifs corporels et incorporels a été réduite de 22,5 millions d'euros.

7. Charges financières nettes

En milliers d'euros	Année 2007	Année 2006
Charges financières d'intérêts (1)	-49 345	-45 375
Commissions bancaires	-3 514	-3 736
Autres charges financières nettes	-727	-1 956
CHARGES FINANCIERES	-53 586	-51 067
Produits financiers (2)	33 229	29 011
Protection de taux d'intérêts net (3)	3 798	-408
Change net	5 309	3 110
PRODUITS FINANCIERS	42 336	31 713
Charges financières nettes	-11 250	-19 354
<i>Dont charges d'intérêts nets (1)+(2)+(3)</i>	<i>-12 318</i>	<i>-16 772</i>

8. Quote-part dans les résultats des entreprises associées

En milliers d'euros	Année 2007	Année 2006
Quote-part dans les résultats avant impôts	2 603	6 183
Moins quote-part dans les impôts	558	-1 757
	3 161	4 427

L'impôt des résultats des entreprises associées est positif en 2007. Ceci s'explique essentiellement par des crédits d'impôt obtenus par la société espagnole Capsa.

La quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence se répartit entre le secteur Produits fromagers pour -0,4 millions d'euros et le secteur Autres produits laitiers pour 3,5 millions d'euros.

9. Impôts sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats se décompose comme suit :

En milliers d'euros	Année 2007	Année 2006
Impôts des entreprises associées	558	-1 757
Impôts courants	-20 994	-27 625
Impôts différés	14 725	-15 152
	-5 711	-44 534

Le montant de l'impôt sur les résultats est différent du montant théorique qui ressortirait du taux d'imposition moyen pondéré applicable aux bénéfices des sociétés consolidés en raison des éléments suivants :

En milliers d'euros	Année 2007	Année 2006
Résultat avant impôts	73 502	163 480
Impôts théoriques aux taux nationaux applicables aux bénéfices dans les pays concernés	23 046	56 588
Effets d'impôts :		
- des bénéfices non assujettis à l'impôt et des charges non déductibles	-4 058	-26 528
- de l'utilisation de pertes fiscales non comptabilisées antérieurement et crédits d'impôt	-4 252	-4 348
- de l'effet des reprises de provisions sur actifs d'impôts différés *	-7 665	
- des pertes fiscales n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé	2 117	15 523
- des changements de taux sur les impôts différés	595	1 139
- de l'impôt différé sur déficit d'activités cédées ou en cours de cession intégrées fiscalement	-4 590	
- Autres	518	2 160
Charge d'impôt sur le résultat comptabilisée	5 711	44 534
Taux moyen pondéré	7,77%	27,24%

* les pertes fiscales sont activées et une provision est constatée en fonction de la probabilité de non récupération de ces déficits. Au 31 décembre 2007, les perspectives de résultat et de charges d'impôt des 3 années à venir ont permis de reprendre 7 millions d'euros de provision pour dépréciation d'impôt différé.

10. Résultat et dividende par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de BONGRAIN SA par le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de chaque exercice, hors actions propres rachetées par la société (note 21).

En milliers d'euros	Année 2007	Année 2006
Résultat revenant aux actionnaires de BONGRAIN SA	161 655	112 084
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	14 980 912	14 918 259
Résultat de base par action	10,79	7,51

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la levée des options d'achat d'actions octroyées.

En milliers d'euros	Année 2007	Année 2006
Résultat revenant aux actionnaires de BONGRAIN SA	161 655	112 084
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	14 980 912	14 918 259
Effet dilutif des options d'achats	139 661	162 789
Nombre moyen pondéré d'actions ajustées	15 120 573	15 081 048
Résultat dilué par action	10,69	7,43

Les dividendes versés en 2007 et 2006 ont été respectivement de 1,60 et 1,40 euro par action. Un dividende de 1,70 euro par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 représentant une distribution totale de 26 235 milliers d'euros sera proposé à l'Assemblée Générale des Actionnaires du 29 avril 2008. Cette distribution n'est pas comptabilisée en charges à payer dans les états financiers consolidés.

11. Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Ecart d'acquisition	Droits de propriété intellectuelle et Marques	Autres droits d'exploitation	TOTAL
AU 31/12/2005				
Coût	187 494	145 957	18 160	351 611
Amortissements et dépréciations cumulés	N/A	-16 201	-9 938	-26 139
Valeur nette comptable	187 494	129 756	8 222	325 472
EXERCICE 2006				
Valeur nette comptable à l'ouverture	187 494	129 756	8 222	325 472
Différences de conversion	-3 103	-491	453	-3 141
Acquisitions		2 340	4 070	6 410
Cessions		18	-139	-121
Dépréciation			-175	-175
Changement de périmètre	-634	440	-120	-314
Dotation aux amortissements		-1 642	-1 378	-3 020
Valeur nette comptable	183 757	130 421	10 933	325 111
AU 31/12/2006				
Coût	183 757	145 344	21 570	350 671
Amortissements et dépréciations cumulés	N/A	-14 923	-10 637	-25 560
Valeur nette comptable	183 757	130 421	10 933	325 111
EXERCICE 2007				
Valeur nette comptable à l'ouverture	183 757	130 421	10 933	325 111
Différences de conversion	-1 785	-67	-54	-1 906
Acquisitions		8 305	2 435	10 740
Cessions		-26	-3 906	-3 932
Reclassement	-1 162		1 162	0
Dépréciation (Note 6)		-20 919		-20 919
Changement de périmètre	1 665	-2 000		-335
Dotation aux amortissements		- 2 314	-1 249	-3 563
Valeur nette comptable				
AU 31/12/2007	182 475	113 400	9 321	305 196
Coût	182 475	155 686	20 885	359 046
Amortissements et dépréciations cumulés	N/A	-42 286	-11 564	-53 850
Valeur nette comptable	182 475	113 400	9 321	305 196

Le total des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie est de 284 276 milliers d'euros au 31 décembre 2007 contre 308 207 milliers d'euros au 31 décembre 2006.

12. Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	Terrains	Constructions et aménagements	Installations techniques matériel et outillages	Autres	TOTAL
AU 31/12/2005					
Coût	45 435	488 031	1 043 065	207 053	1 783 584
Amortissements et dépréciations cumulés	-9 608	-238 962	-661 199	-106 498	-1 016 267
Valeur nette comptable	35 827	249 069	381 866	100 555	767 317
EXERCICE 2006					
Valeur nette comptable à l'ouverture	35 827	249 069	381 866	100 555	767 317
Différences de conversion	-271	-1 488	-3 246	-789	-5 794
Acquisitions	2 327	25 413	61 888	5 794	95 422
Cessions	-1 180	-4 596	-5 660	-1 747	-13 183
Dépréciation	-342	-3 180	-6 566	-7 889	-17 977
Reprise de dépréciation		766	2 924	8	3 698
Changement de périmètre	-504	-3 437	-7 112	-1 352	-12 405
Dotation aux amortissements		-20 015	-55 992	-12 090	-88 097
Valeur nette comptable au 31/12/2006	35 857	242 532	368 102	82 490	728 981
Coût	36 330	512 256	1 041 208	186 367	1 776 161
Amortissements et dépréciations cumulés	-473	-269 724	-673 106	-103 877	-1 047 180
Valeur nette comptable	35 857	242 532	368 102	82 490	728 981
EXERCICE 2007					
Valeur nette comptable à l'ouverture	35 857	242 532	368 102	82 490	728 981
Différences de conversion	-444	-794	-2 224	-353	-3 815
Acquisitions	90	19 449	71 513	11 820	102 872
Cessions	-1 371	-267	-1 249	-725	-3 612
Dépréciation (Note 6)		-16 493	-15 966	-1 276	-33 735
Reprise de dépréciation					
Changement de périmètre	107	29	1 323	-5 710	-4 251
Dotation aux amortissements		-20 971	-61 004	-11 213	-93 188
Valeur nette comptable au 31/12/2007	34 239	223 485	360 495	75 033	693 252
Coût	34 716	514 886	1 062 683	164 367	1 776 652
Amortissements et dépréciations cumulés	-477	- 291 401	-702 188	-89 334	-1 083 400
Valeur nette comptable (*)	34 239	223 485	360 495	75 033	693 252
Location financement brut	177	40 639	13 053	7 605	61 474
Location financement amortissements		-18 151	-8 169	-4 048	-30 368
(*) dont location financement net	177	22 488	4 884	3 557	31 106

Il a été comptabilisé 34,3 millions d'euros en 2007 et 46,5 millions d'euros en 2006 au compte de résultat au titre de la location de matériels et de biens immobiliers. Des emprunts bancaires sont garantis par des terrains et des constructions pour une valeur de 0,9 million d'euros au 31/12/2007 et au 31/12/2006. En 2007, des subventions d'investissement pour un montant de 6,2 millions d'euros ont été comptabilisées en déduction des immobilisations concernées.

13. Autres actifs financiers

En milliers d'euros	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Titres disponibles à la vente *	31 544	21 818
Titres détenus jusqu'à l'échéance	6 680	6 686
Prêts et créances	10 972	14 135
Dépréciation	-632	-780
	48 564	41 860

* Dans le cadre de la prise de participation dans Financière Louis, le Groupe a souscrit des obligations convertibles pour une valeur au bilan de 6,9 millions au 31 décembre 2007. A date, le Groupe n'a pas l'intention de convertir ces obligations en actions. Par conséquent, elles sont classées en instrument de dettes.

14. Participations dans les entreprises associées

En milliers d'euros	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Au 1 ^{er} janvier	92 307	69 717
Variation de périmètre *	2 841	21 265
Résultat de la période	3 162	4 427
Dividendes distribués	-2 047	-2 632
Variation écart de conversion	-2 526	-470
Solde fin de période	93 737	92 307

* En 2006, le principal changement venait de l'entrée de la société Milkaut (Argentine) en novembre 2006.

Les principales sociétés mises en équivalence sont Capsa et Milkaut dont le groupe détient respectivement 27% et 40%.

En milliers d'euros	2007		2006	
	Capsa	Milkaut	Capsa	Milkaut
Base 100%				
Actifs	350 391	67 996	356 595	67 127
Fonds propres	213 370	38 259	207 213	47 396
Passifs	137 021	29 736	149 382	19 731
Chiffre d'affaires (a)	707 994	107 364	675 692	
Résultat net (a)	12 826	-3 373	12 278	

(a) En 2006, Le Groupe n'a enregistré qu'un mois de résultat de Milkaut, l'acquisition ayant eu lieu en novembre. La date de clôture des comptes de Milkaut est le 31 mars, cependant les comptes sont retraités pour enregistrer la quote-part de résultat sur la base de l'année civile.

Le Groupe exerce une influence notable sur les sociétés suivantes dont il détient moins de 20% des droits de vote ou de droit de vote potentiels :

Emmi Fondue et Rupp sont détenues à 10%, Financière Louis est détenue à 19,37%. Cependant, compte tenu qu'un administrateur du Groupe est représenté au Conseil d'Administration de ces sociétés, il ressort que, conformément à IAS 28.7, le Groupe exerce une influence notable. Ces sociétés sont donc mises en équivalence.

15. Impôts différés

Les impôts différés constatés au bilan reflètent l'ensemble des différences temporelles existant entre les valeurs fiscales et les valeurs comptables des actifs et des passifs.

Les impôts différés actifs ont principalement pour origine des dettes fiscales et sociales et les engagements de retraite et de prévoyance envers le personnel pour lesquels la déductibilité fiscale est reportée à la date de paiement effective. Ils comprennent également l'effet des pertes fiscales reportables au titre d'exercices antérieurs. Les impôts différés actifs provisionnés s'établissent à 24,4 millions d'euros au 31 décembre 2007 et à 34 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Les impôts différés passifs correspondent principalement aux différences de rythme d'amortissement constatées, pour les immobilisations corporelles et incorporelles, entre les durées d'utilité utilisées en comptabilité et les incitations fiscales en la matière propres à chaque pays. Les échéances des pertes fiscales à reporter se situent principalement après 5 ans.

Le montant du produit d'impôt différé de l'exercice est de 14,7 millions d'euros essentiellement lié aux dépréciations de valeurs constatées, ayant générées des impôts différés actif.

Le montant des impôts différés comptabilisés par capitaux propres s'élève à -0,5 million d'euros et concerne l'impôt différé sur la variation de juste valeur des instruments financiers et des titres disponibles à la vente.

16. Stocks et en cours

En milliers d'euros	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Actifs biologiques immatures		673
Actifs biologiques matures		171
Matières premières, produits en cours de fabrication et matériaux divers	161 817	127 770
Marchandises	23 891	21 389
Produits finis	156 593	125 270
Dépréciation	-11 158	-8 909
Stocks des activités abandonnées ou en cours de cession (actifs biologiques)	10 212	20 080
	341 355	286 444

Les actifs biologiques inclus dans cette rubrique sont composés de troupeaux de veaux d'élevage destinés à la revente en boucherie. Pour les veaux de moins de 100 jours (actifs biologiques immatures), il n'existe pas de cotation et ils ne peuvent être vendus en l'état. Ils sont évalués à leur prix de revient. Une fois atteint 100 jours, les veaux (actifs biologiques matures) sont évalués au cours du marché sous déduction des frais restant à encourir. Pour ces derniers, l'ajustement de valeur est de 382 milliers d'euros en 2007 contre 666 milliers d'euros en 2006.

En 2007 une dépréciation des stocks a été enregistrée pour -3 468 milliers d'euros contre -1 572 milliers d'euros en 2006.

17. Clients et autres créances

En milliers d'euros	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Clients	607 447	569 991
Créances fiscales (hors IS) et sociales	87 024	70 493
Débiteurs divers	37 962	34 230
Charges constatées d'avance et divers	15 405	21 674
Dépréciation	-10 743	-17 755
	737 095	678 633

Le Groupe a peu de risques de crédit sur les comptes clients. D'une part, nos produits sont essentiellement vendus à la grande distribution. D'autre part, il existe des couvertures de ce risque par des contrats d'assurances spécifiques. Seuls les risques non couverts peuvent faire l'objet d'une provision.

En 2007, une reprise de dépréciation de 4 253 milliers d'euros a été enregistrée, contre une dépréciation de 566 milliers d'euros en 2006. Les charges constatées d'avance correspondent principalement à la quote-part des primes d'assurances et aux loyers payés d'avance relatifs à l'exercice suivant.

18. Instruments financiers dérivés actifs

En milliers d'euros	31 décembre 2007			31 décembre 2006
	<u>Juste valeur</u>	<u>Notionnel</u>	<u>Echéance</u>	Juste valeur
Couvertures de flux futurs de trésorerie :				
Matières premières	530			798
Swaps de taux d'intérêt	8 899	200 000	2010 à 2011	7 440
Options de taux				
Instruments de transactions :				
Dérivés sur taux d'intérêts	8 881	330 000	2010 à 2011	6 624
Dérivés sur devises	6 689	139 103	2008 à 2009	2 764
Dérivés sur matières premières	130			92
	25 130			17 718
Dont classés en actifs courants	7 789			3 666
Dont classés en actifs non courants	17 341			14 052

19. Autres actifs financiers courants

Sont classés dans cette catégorie les placements en OPCVM qui, bien que d'échéances inférieures à un an, ne remplissent pas l'ensemble des critères qui permettent de les classer en équivalents trésorerie. L'analyse de la conformité aux critères est menée sur la base des informations contenues dans le prospectus d'émission de chaque OPCVM ainsi que sur l'historique de l'évolution de leur valeur liquidative.

20. Trésorerie et équivalents trésorerie

En milliers d'euros	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Trésorerie	249 000	196 685
Equivalents trésorerie	180 665	191 395
TOTAL	429 665	388 080

Les équivalents de trésorerie comprennent essentiellement des actifs disponibles à la vente (SICAV, FCP, etc).

21. Capitaux propres

Evolution du capital apporté

	En milliers d'euros				
	Nombre d'actions en circulation	Actions ordinaires	Primes d'émission	Actions propres	TOTAL
SOLDE AU 01/01/2006	14 930 080	15 432	75 461	-19 444	71 449
Plan d'options d'achats d'actions					
· Valeur des services rendus			870		870
· Cession d'actions propres	23 500		20	897	917
· Rachat d'actions propres	-50 000			-2 700	-2 700
SOLDE AU 31/12/2006	14 903 580	15 432	76 351	-21 247	70 536
Plan d'options d'achats d'actions					
· Valeur des services rendus			2 025		2 025
· Cession d'actions propres	45 000		-47	1 849	1 802
SOLDE AU 31/12/2007	14 948 580	15 432	78 329	-19 398	74 363

Evolution des autres réserves

En milliers d'euros	Réserves de couverture	Réserves de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Différence de conversion	TOTAL
SOLDES AU 01/01/2006	1 378	564	25 498	27 440
· Ré-évaluation - brut		-3 452		-3 452
· Ré-évaluation - impôts		1 101		1 101
· Ré-évaluation – entreprises associées				
Couverture de flux futurs de trésorerie				
· Profits/pertes de juste valeur de l'exercice	9 577			9 577
· Impôts sur les profits de juste valeur	-3 204			-3 204
Différence de conversion				
· Groupe			-17 118	-17 118
· Entreprise associées			-470	-470
SOLDES AU 31/12/2006	7 751	-1 787	7 910	13 874
· Ré-évaluation - brut		767		767
· Ré-évaluation - impôts		-261		-261
· Ré-évaluation – entreprises associées			-40	-40
Couverture de flux futurs de trésorerie				
· Profits/pertes de juste valeur de l'exercice	701			701
· Impôts sur les profits de juste valeur	-310			-310
Différence de conversion				
· Groupe (a)			-13 955	-13 955
· Entreprise associées			-2 526	-2 526
SOLDES AU 31/12/2007	8 142	-1 281	-8 611	-1 750

(a) Les différences de conversion sont essentiellement liées à la baisse du dollar face à l'euro.

Le capital social, entièrement libéré au 31/12/2007, est composé de 15 432 216 actions d'une valeur nominale de 1 euro, sans changement par rapport à l'exercice 2006.

Au 31/12/2007, BONGRAIN détient 483 636 (528 636 au 31/12/2006) actions propres dont 250 000 (246 500 au 31/12/2006) destinées à être remises en échange d'options d'achat d'actions.

Les primes d'émission d'un montant de 78 329 milliers d'euros (pour 76 351 milliers d'euros au 31/12/2006) comprennent la réserve légale pour 1 613 milliers d'euros, diverses primes d'émission et de fusion pour 73 610 milliers d'euros et les options d'achat d'actions pour 3 106 milliers d'euros.

Des options d'achat d'actions ont été attribuées à certains mandataires sociaux, et/ou dirigeants de la société ou des sociétés affiliées du Groupe. Le prix d'exercice des options octroyées est égal à la moyenne des cours cotés aux 20 séances de bourse précédant la date d'octroi des options. Elles peuvent être exercées pendant les 10 ans qui suivent la date d'octroi avec une période de blocage des 12 premiers mois. A partir du plan 2006, la période de blocage est de 4 ans et les cessions ne sont possibles qu'au delà de la 6^{ème} année.

Le nombre d'options en circulation et leur prix d'exercice moyen pondéré sont détaillés ci-après :

	2007		2006	
	Prix d'exercice moyen pondéré (euro par action)	options	Prix d'exercice moyen pondéré (euro par action)	options
Au 1 ^{er} janvier	50,91	192 000	49,24	165 500
Octroyées	75,84	65 000	68,73	50 000
Caduques				
Exercées	40,72	-45 000	39,47	-23 500
Exclus				
Au 31 décembre	60,72	212 000	50,91	192 000

Les dates d'expiration et les prix d'exercice des options d'achat d'actions en circulation à la clôture sont détaillés ci-après :

	Prix d'exercice en euro par action	Options en circulation	
		2007	2006
16 mai 2011	40,73		7 000
23 octobre 2012	37,91	2 000	13 500
29 juin 2013	38,71	18 000	36 000
13 décembre 2014	51,67	36 000	40 000
12 décembre 2015	46,17	41 000	45 500
14 décembre 2016	68,73	50 000	50 000
12 décembre 2017	75,84	65 000	

La juste valeur des options attribuées pendant l'exercice, déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, ressort à 1 645 milliers d'euros (870 milliers d'euros en 2006).

Les principales hypothèses du modèle sont les suivantes :

	En 2007	En 2006
Cours de l'action à la date	75,11	70,00
Prix d'exercice	75,84	68,73
Rendement du dividende	2,13%	2,29%
Durée de l'option	10 ans	10 ans
Taux d'intérêt annuel sans risque	4,47%	3,80%
Volatilité	27,97%	19,76%

22. Provisions

En milliers d'euros	Départs à la retraite, pensions et médailles du travail	Risques et litiges	TOTAL
Au 1 ^{er} Janvier 2006	30 402	8 974	39 376
Différences de conversion	-442	-23	-465
Constitutions de provisions	9 230	6 442	15 672
Modification du périmètre de consolidation		-68	-68
Emplois	-5 561	-6 864	-12 425
Au 31 décembre 2006	33 629	8 461	42 090
Différences de conversion	-465	59	-406
Constitutions de provisions (a)	5 807	11 946	17 753
Emplois	- 4 390	-3 054	-7 444
Modification du périmètre de consolidation	-589	-1 236	-1 825
Reclassement des provisions des activités en cours de cession ou abandonnées	-338	11 109	10 771
Au 31 décembre 2007	33 654	27 285	60 939

(a) se référer à la note 6 pour le détail des dotations aux provisions pour risques et litiges

A l'exception des provisions pour avantages au personnel, il n'est pas attendu que les provisions pour risques et litiges ne se soldent pas au cours de l'exercice suivant.

Pour les départs à la retraite, pensions et médailles du travail, les hypothèses utilisées sont fonction des pays et des règlements. Elles se résument de la façon suivante :

	2007	2006
taux d'actualisation	5,25 à 6,25 %	4,25 à 6,0%
taux de rendement attendus des actifs de couverture	5 à 8 %	4,5 à 8,0%
taux d'augmentation futur des salaires	2 à 4,1 %	1,9 à 4,25%
taux d'augmentation futur des retraites et prestations	2 à 3 %	1,9 à 2,9%

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité sont issues des données statistiques publiées et des données historiques de chaque pays. L'âge de départ à la retraite est celui des règlements en vigueur dans chaque pays.

Les engagements au titre de ces avantages au personnel ont évolué de la façon suivante :

	2007	2006
Evolution des engagements		
Engagements à l'ouverture	88 590	84 664
Charge d'intérêt	4 193	3 847
Coût des services rendus	4 396	5 070
Coût des services passés	3 024	2 931
Pertes/Profits actuariels	- 6 251	-2 390
Prestations payées	- 4 700	-2 838
Ecarts de conversion	- 3 026	-2 694
Variation de périmètre	- 971	
Reclassement des activités en cours de cession ou abandonnées	-327	
Engagements à la clôture	84 928	88 590

Les actifs de couverture ont évolué comme suit :

	2007	2006
Evolution des actifs de couverture		
Actifs à l'ouverture	51 610	47 443
Rendements attendus des fonds	3 056	3 030
Prestations payées	- 2 684	-1 546
Cotisations versées aux fonds par les sociétés du groupe	2 574	4 340
Pertes et gains actuariels	- 1 127	-132
Ecarts de conversion	- 2 744	-1 525
Variation de périmètre	- 423	
Actifs à la clôture	50 261	51 610
Dont actifs relatifs aux activités poursuivies	50 261	
Dont actifs relatifs aux activités en cours de cession	0	

La charge de l'exercice incluse dans les frais de personnel s'analyse comme suit :

	2007	2006
Charge de l'exercice		
Coût des services rendus	4 396	5 070
Charge d'intérêt	4 193	3 847
Rendements attendus des actifs	-3 056	-3 030
Amortissement du coût des services passés	435	2 610
Amortissement des profits/pertes actuariels	171	253
Autres produits	-455	
Charge de l'exercice	5 684	8 750
Dont charges relatives aux activités poursuivies	5 661	
Dont charges relatives aux activités en cours de cession	23	

Les provisions au bilan ont évolué de la manière suivante :

Evolution des provisions	2007	2006
Provisions à l'ouverture	33 629	30 402
Charge de l'exercice	5 684	8 750
Cotisations versées aux fonds par les sociétés du Groupe	-1 806	-2 151
Différence de conversion	-463	-442
Prestations directement payées par l'employeur	-2 586	-2 930
Variation de périmètre	-466	
Reclassification au passif en cours de cession	-338	
Provisions à la clôture	33 654	33 629

Les provisions se réconcilient avec les engagements de la façon suivante :

Réconciliation des engagements nets et des provisions	2007	2006	2005
Engagements actuariels	84 928	88 590	84 664
Juste valeur des actifs de couverture	50 261	51 610	47 443
Pertes/Gains actuariels non reconnus	1 444	-2 678	-6 177
Coûts des services passés non comptabilisés-droits non acquis	- 2 457	-673	-642
Provisions à la clôture de l'exercice	33 654	33 629	30 392
Dont provisions des engagements de retraite relatives aux activités poursuivies	33 293	33 629	30 392
Dont provisions des engagements de retraite relatives aux activités en cours de cession	361		

Le montant des cotisations pour 2008 pour les sociétés françaises est de 3,3 millions d'euros. Ces cotisations ont été payées en décembre 2007.

La plupart des sociétés du groupe ont externalisé tout ou partie de leurs engagements d'indemnité de Fin de Carrière au sein d'un contrat d'assurance.

Le montant estimé des fonds externalisés au 31 décembre 2007 est ventilé comme suit :

	2007	2006
Actions	37,50 %	37,78%
Obligations	44,00 %	49,32%
Convertibles	4,00 %	6%
Immobilier	5,00 %	5%
Mixtes internationaux équilibrés	9,50 %	1,90%

Les provisions pour risques et litiges sont destinées à couvrir chaque risque et chaque litige identifiés. Pour ce qui est des litiges nés, en liaison avec ses avocats et conseils, le Groupe ne constitue une provision que lorsqu'il estime probable une issue défavorable. Une filiale a été notifiée, en 1999, d'un redressement fiscal s'élevant à 3,3 millions d'euros en principal et intérêts et à 6,1 millions d'euros d'amendes, pour lequel aucune provision n'a été constituée. La société, en effet, réfute totalement les faits reprochés, et estime être en mesure de démontrer que sa bonne foi ne peut être mise en doute. En première instance la société a été confortée dans sa position. L'Administration fiscale a toutefois interjeté appel. La Cour d'Appel de Paris a suivi le point de vue de l'Administration fiscale. La société a introduit un recours devant le Conseil d'Etat.

Au 31 décembre 2007, les principaux risques et litiges provisionnés concernent les restructurations pour 18,6 millions d'euros (2006: 3,2 millions d'euros), des litiges commerciaux pour 6 millions d'euros (2006: 2,5 millions d'euros), des litiges sociaux pour 1,4 million d'euros (2006: 1,6 million d'euros) et divers risques pour 1,3 million d'euros (2006: 1,1 million d'euros).

23. Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	31 décembre 2007	Non courant	Courant	31 décembre 2006	Non courant	Courant
Emprunts auprès d'établissements financiers et autres	572 881	288 197	284 684	771 317	292 875	478 442
Comptes courants bloqués de la participation	20 559	16 407	4 152	22 316	15 814	6 502
Emprunts obligataires	100 712	100 000	712	100 709	100 000	709
Contrats de crédit-bail	20 070	15 609	4 461	24 018	18 943	5 075
Concours bancaires courants	89 532		89 532	52 983	0	52 983
	803 754	420 213	383 541	971 343	427 632	543 711

La ligne "Emprunts obligataires" comprend un emprunt privé émis en 2003 d'un montant nominal de 100 millions d'euros et remboursable par cinquième à compter de 2013.

Les "Emprunts auprès d'établissements financiers" correspondent à des tirages sur des lignes de crédit accordées notamment dans le cadre du crédit syndiqué multidevises mis en place en 2004, dont l'échéance finale après prorogations est 2011 et qui offre la possibilité au Groupe d'utiliser des devises ou des euros.

Au 31 décembre 2007, l'en cours moyen des emprunts auprès des établissements de crédit est de 1 060 millions d'euros.

Le taux moyen des emprunts s'élève à 4,65% en 2007.

Dans le but de maîtriser l'impact de la variation des taux d'intérêt sur ses résultats, le Groupe a mis en place une politique d'échange de taux et de contrats optionnels couvrant la totalité des encours à moyen et long terme. Les taux variables utilisés par le Groupe sont principalement Euribor et Eonia.

Certains crédits utilisés sont assortis de clauses imposant le respect de ratios financiers. Pour l'essentiel, ces ratios portent soit sur un montant minimum de capitaux propres, soit sur un montant maximum d'endettement calculé en proportion de l'EBITDA courant et des fonds propres. Ces ratios financiers sont toujours respectés.

Le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées à moyen et long terme non utilisées pour couvrir l'utilisation des crédits à court terme.

Les dettes financières mentionnées ci-dessus sont remboursables dans les délais suivants :

En milliers d'euros	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Exigibles dans un délai d'un an	383 542	543 708
Au cours de la 2ème et jusqu'à la 5ème année y compris	311 900	327 524
Au-delà de la 5ème année	108 312	100 111
	803 754	971 343

Par devises elles se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2007	31 décembre 2006
EUR	754 725	926 048
USD	16 064	17 291
Autres	32 965	28 004
	803 754	971 343

Par type de taux d'intérêt elles se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Dettes financières à taux fixe	180 012	184 755
Dettes financières à taux variable	623 742	786 588
	803 754	971 343

Les coûts de financement sont assis sur l'Euribor ou l'Eonia majorés de marges inférieures à 50 points de base. La répartition ci-dessus s'entend avant effet des protections de taux.

Pour le calcul des ratios financiers, la dette financière nette est déterminée comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Emprunts et dettes financières non courants	-420 212	-427 632
Emprunts et concours bancaires	-383 542	-543 711
Autres actifs financiers courants	26 904	161 218
Trésorerie et équivalents trésorerie	429 665	388 080
	-347 185	-422 045

24. Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants comprennent pour l'essentiel les montants dus à plus d'un an relatifs aux acquisitions d'immobilisations.

25. Fournisseurs et autres créditeurs

En milliers d'euros	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Fournisseurs d'exploitation	520 709	481 317
Fournisseurs d'immobilisations	9 696	18 909
Dettes fiscales (hors IS) et sociales	147 581	149 206
Produits constatés d'avance	2 565	2 941
Autres	28 413	27 129
A la fin de la période	708 964	679 502

26. Instruments financiers dérivés passifs

En milliers d'euros	31 décembre 2007			31 décembre 2006
	<u>Juste valeur</u>	<u>Notionnel</u>	Echéances	<u>Juste valeur</u>
Couvertures de juste valeur :				
Matières premières				26
Swaps de taux d'intérêt				
Options de taux	1 413	80 000	2012	
Instruments de transactions :				
Dérivés sur devises	3 174	67 695	2008	1 517
Dérivés sur taux d'intérêts	6 806	180 000	2010 à 2011	4 641
Dérivés sur matières premières	71			87
	10 051			6 271
Dont classé en passifs courants	3 245			1 629
Dont classé en passifs non courants	6 806			4 642

Le Groupe a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques du marché, principalement le risque de taux d'intérêt provenant des emprunts, et le risque de change portant sur des transactions commerciales futures.

Concernant les couvertures de flux de trésorerie, aucun swap de taux d'intérêt n'a été déclassé pour l'exercice 2007 n'entraînant pas de montants recyclés par le compte de résultat en provenance des capitaux propres.

La couverture de flux de trésorerie est 100% efficace, il n'y a donc aucun montant enregistré par le compte de résultat.

Concernant les couvertures de juste valeur, la couverture est 100% efficace. Il n'y a donc aucune charge ou produit enregistrée sur la partie inefficace.

Politique de couverture de risque de taux :

La politique de couverture de risque de taux reprend deux axes : l'utilisation de swaps des taux classés en comptabilité de couverture et l'utilisation d'options de taux classés en instruments de transaction.

L'impact de cette politique sur la répartition des emprunts et dettes financières à taux fixe ou variable est la suivante :

COUVERTURE DE RISQUE DE TAUX

En milliers d'euros	EUROS			AUTRES			TOTAL		
	Taux fixes	Taux variables	TOTAL	Taux fixes	Taux variables	TOTAL	Taux fixes	Taux variables	TOTAL
Dettes financières avant protection de taux	161 116	593 609	754 725	18 896	30 133	49 029	180 012	623 742	803 754
- Swap payeur Taux fixe / receveur taux variable	200 000	-200 000					200 000	-200 000	
- Cap	100 000	-100 000					100 000	-100 000	
Dettes financières après protection de taux	461 116	293 609	754 725	18 896	30 133	49 029	480 012	323 742	803 754
- Autres actifs financiers courant		8 077	8 077		11 196	11 196		19 273	19 273
- Trésorerie et équivalents de trésorerie		351 110	351 110		86 186	86 186		437 296	437 296
Total Trésorerie nette acquise		359 188	359 188		97 382	97 382		456 570	456 570
Position nette après protection de taux	461 116	-65 579	395 538	18 896	-67 249	-48 353	480 012	-132 828	347 185

Analyse de la sensibilité à la hausse des taux d'intérêts court terme au 31/12/07 :

Une variation de 1% des taux court terme, à partir d'un taux d'intérêt Euribor 3 mois de 4,683%, aurait eu pour impact une variation du résultat financier de 1,6 million d'euros.

COUVERTURE DE RISQUE DE CHANGE

Contrats à terme et options- couverture latente au 31/12/2007

Le Groupe est principalement exposé aux risques de variation du dollar (EURUSD).

En milliers de devises	Total devise1	Total devise2	Couverture en milliers d'EUR	Contrevaleur euro devise 1	Fixing
EURUSD	38 590 EUR	-53 474 USD	2 274	38 590	1
USDEUR	-4 793 USD	3 565 EUR	431	-3 255	1,4721
Total USD	58 267 USD	42 154 EUR	2 705	35 334	
Autres devises			687	37 146	
Total			3 392	72 480	

Convention de signe : + achat de la devises - ventes de la devise

Analyse de la sensibilité à la variation du dollar :

Une variation de 1% de l'EUR/USD, à partir d'un taux de référence de 1,4719 aurait un impact de 0,3 million d'euros sur le compte de résultat du Groupe.

27. Variation du besoin de fonds de roulement

En milliers d'euros	2007	2006
Clients	- 65 898	38 271
Stock	-60 893	5 758
Fournisseurs	57 275	-27 325
Débiteurs et créditeurs divers	-7 021	-3 867
A la fin de la période	-76 537	12 837

28. Trésorerie

La trésorerie dont l'évolution est détaillée dans le tableau des flux de trésorerie se réconcilie comme suit, avec les bilans consolidés présentés :

En milliers d'euros	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Trésorerie et équivalents trésorerie (voir note 20)	429 665	388 080
Trésorerie nette des sociétés destinées à la vente (IFRS5)	520	
Concours bancaires courants et compte courants financiers	-89 901	-52 983
Trésorerie	340 284	335 098

29. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan au 31 décembre 2007 s'établissent à 179,7 millions d'euros (2006 : 269,5 millions d'euros).

Ils comprennent des engagements pour loyers futurs à payer (65,1 millions d'euros), des paiements minimaux de crédit bail (22,9 millions d'euros), et les autres engagements donnés (91,7 millions d'euros).

Le détail pour loyers futurs à payer et les paiements minimaux de crédit bail sont :

En millions d'euros	Loyers simples	Paiements minimaux de crédit bail
En 2008	27,1	5,0
De 2009 à 2012	33,5	15,2
Au-delà de 2012	4,5	2,6

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF est de 401 925 heures pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe et le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande est de 397 411 heures.

30. Transactions avec les parties liées

Le Groupe est contrôlé par SOPARIND SCA, société enregistrée en France qui détient directement ou indirectement 60,21% du capital. Le reste, détenu par un nombre important d'actionnaires fait l'objet de transactions sur la Bourse de Paris. Certaines filiales ne sont pas entièrement détenues par BONGRAIN SA (voir note 31 sur le périmètre de consolidation). Leurs actionnaires minoritaires sont pour l'essentiel des coopératives de production ou de collecte de lait à qui le groupe achète leur production et peut vendre certaines productions. Ces transactions constituent l'essentiel des transactions avec les parties liées. A ce titre BONGRAIN SA a enregistré des ventes aux coopératives liées pour 7,9 millions d'euros en 2007 (contre 12,2 millions d'euros en 2006) et des charges pour un montant de 406,3 millions d'euros en 2007 (contre 497 millions d'euros en 2006). Le Groupe assure la gestion de trésorerie de parties liées. A ce titre, il a perçu une rémunération de 0,5 million d'euros en 2007 (0,3 million d'euros en 2006).

Le montant global des rémunérations, correspondant à des avantages à court terme, allouées au titre de l'exercice aux membres de chacun des organes d'Administration, de Direction et de Surveillance à raison de leur fonction dans les entreprises contrôlées s'établit à 4 140,1 milliers d'euros. Ce montant n'inclut pas les indemnités de départ à la retraite, ni les attributions de stock-options ou d'actions gratuites qui font l'objet d'une information en note 21 de l'annexe. Il n'existe pas, par ailleurs, d'octroi d'indemnités de fin de contrat de travail.

31. Evénements postérieurs à la clôture

Au 1^{er} février 2008, le groupe laitier Sodiaal et Bongrain SA ont mis en commun les activités de leurs filiales respectives : Les Fromageries Riches Monts (Raclette RichesMonts, Le Rustique, Révérend) et La Compagnie des Fromages (Cœur de Lion). Ces deux sociétés ont fusionné (avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008) pour créer une nouvelle entité CFR (Compagnie des Fromages et RichesMonts) détenue à 50/50 par le groupe Bongrain et Sodiaal. Cette nouvelle société sera consolidée en 2008 par intégration proportionnelle dans l'activité Produits Fromagers.

32. Liste des principales sociétés consolidées

Consolidation par intégration globale	Pays	N° Siren	% de contrôle		% d'intérêt	
			31.12.2007	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2006
France ⁽¹⁾						
Bongrain SA	France	847 120 185	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère
Alimpex SAS	France	349 088 732	100,00	100,00	100,00	100,00
Alliance Fromagère SNC	France	394 530 703	100,00	100,00	83,20	83,20
Alliance Laitière Européenne SA	France	388 435 539	99,99	96,77	98,67	95,71
Armor Protéines SAS	France	679 200 287	100,00	100,00	86,26	83,68
Beurlait SAS	France	552 001 497	100,00	100,00	86,26	83,68
B.G. SAS	France	331 339 275	99,96	99,96	99,96	99,96
Bongrain Europe SAS	France	351 014 352	100,00	100,00	100,00	100,00
Bongrain Export Overseas SAS	France	325 508 653	99,96	99,96	99,96	99,96
Bongrain Gastronomie SAS et ses filiales	France	338 048 309		100,00		100,00
Bongrain International SAS	France	402 927 628	100,00	100,00	100,00	100,00
Bressor SA	France	383 228 764	99,74	99,74	66,48	66,48
Bressor Alliance SA	France	379 657 570	66,66	66,66	66,66	66,66
BS Air SNC	France	351 646 377	99,99	99,99	99,99	99,99
Centre Bretagne Lait SA	France	387 493 315	99,99	100,00	86,26	83,68
C.F.V.A. SAS	France	314 830 050	99,97	99,97	99,97	99,97
Compagnie Générale Laitière SA	France	775 668 999	99,99	100,00	86,26	83,68
Cie Laitière Aumale SAS	France	403 001 753	100,00	100,00	86,26	83,68
Cie Laitière Derval SAS	France	403 001 068	100,00	100,00	86,26	83,68
Compagnie Laitière Européenne SA	France	780 876 421	87,43	87,43	86,26	83,68
CLE-PSO	France	444 475 016	100,00	100,00	86,26	83,68
CLE-PS SAS	France	389 297 748	100,00	100,00	86,26	83,68
Cie Laitière Food Service SAS	France	389 330 739	100,00	100,00	86,26	83,68
CL Informatique SAS	France	780 876 405	100,00	100,00	86,26	83,68
Cie Laitière Normandie-Bretagne SAS	France	349 652 560	100,00	100,00	86,26	83,68
Corman France SAS	France	487 220 295	100,00	100,00	86,26	83,68
Elvir SAS	France	389 297 664	100,00	100,00	86,26	83,68
Etablissement Tessier SAS	France	667 180 392	99,71	99,71	99,71	99,71
Fromagerie de Vihiers SAS	France	350 546 719	100,00	100,00	100,00	100,00
Fromageries des Chaumes SAS	France	314 830 183	99,93	99,92	99,92	99,92
Fromagerie Rambol SAS	France	315 130 641	99,81	99,81	99,81	99,81
Fromageries Paul-Renard SA	France	552 091 050	99,62	99,62	99,62	99,62
Fromageries Paul-Renard SAS	France	585 650 211	100,00	100,00	99,66	100,00
Fromagerie Perreault SAS	France	316 085 620	99,96	99,96	99,96	99,96
Fromarsac SAS	France	331 260 083	100,00	100,00	100,00	100,00
Fruisec SAS	France	307 963 389	100,00	100,00	100,00	100,00
Grand'Ouche SAS	France	314 815 457	99,82	99,82	99,82	99,82
La Compagnie des Fromages SAS	France	393 257 654	100,00	100,00	86,26	83,68
Les Fromagers de Thiérache SAS	France	315 332 569	100,00	100,00	100,00	100,00
Les Fromagers Associés SNC	France	349 542 415	100,00	100,00	99,97	99,94
Messageries Laitières SNC	France	313 966 103	61,31	61,31	52,89	51,30
Normandie Bretagne Transports SAS (NBT)	France	403 128 051	100,00	100,00	82,26	83,68
Pareco SNC	France	326 037 348	85,58	85,58	83,08	82,96
Prodilac SA	France	316 202 902	100,00	100,00	82,26	83,68
SB Alliance SNC	France	409 080 538	84,70	84,70	84,09	84,09
SB Biotechnologies	France	450 983 051	100,00	100,00	97,50	97,50
SDIL SAS	France	352 135 180	100,00	100,00	86,26	83,68
Soficle SAS	France	304 141 856	100,00	100,00	86,26	83,68
Sofivo SAS	France	383 312 022	100,00	100,00	86,26	83,68
Sogasi SAS	France	315 062 224	99,28	97,50	99,28	99,28
Sogepe SAS	France	384 557 880	100,00	100,00	86,26	83,68
Soredab SAS	France	317 705 267	97,50	97,50	97,50	97,50

(1) Toutes les sociétés françaises ayant la forme de SA, SAS ou SCA sont membres d'une intégration fiscale.

Consolidation par intégration globale	Pays	% de contrôle		% d'intérêt	
		31.12.2007	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2006
Etranger					
Advanced Food Products LLC	Etats-Unis	65,00	65,00	65,00	65,00
AFP Dispensers Inc	Etats-Unis	100,00	100,00	65,00	65,00
Angulo General Quesera S.L.	Espagne	100,00	100,00	100,00	100,00
BCMS	Rép. Tchèque	100,00	100,00	100,00	100,00
BEV OOO	Russie	100,00	100,00	99,80	99,80
BHMS	Hongrie	100,00	100,00	99,89	99,78
Bongrain A.G.	Suisse	99,75	99,75	99,75	99,75
Bongrain Bénélux	Belgique	100,00	100,00	100,00	100,00
Bongrain Chile SA	Chili	100,00	100,00	100,00	100,00
Bongrain Deutschland GmbH	Allemagne	100,00	100,00	100,00	100,00
Bongrain Europarticipations BV	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00
Bongrain GesmbH	Autriche	100,00	100,00	100,00	100,00
Bongrain Italia Spa	Italie	100,00	100,00	100,00	100,00
Bongrain Nederland BV	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00
Bongrain Polska	Pologne	100,00	100,00	100,00	100,00
Bongrain Tianjin Foods Ltd	Chine	100,00	100,00	50,00	100,00
Bonprole SA	Uruguay	90,00	90,00	90,00	90,00
Bresse Bleu Japon KK	Japon	100,00	100,00	100,00	100,00
BSMS	Serbie	100,00	100,00	100,00	100,00
CLE Deutschland GmbH	Allemagne	100,00	100,00	86,26	100,00
Corman SA	Belgique	100,00	100,00	86,26	83,68
Corman Deutschland GmbH	Allemagne	66,67	66,67	57,51	55,78
Corman Italia Spa	Italie	100,00	100,00	86,26	83,68
Corman Miloko Ireland Ltd	Irlande	55,00	55,00	47,44	46,02
Dabon International Ltd	Inde	61,43	61,43	61,43	61,43
Edelweiß GmbH Co KG	Allemagne	100,00	100,00	100,00	100,00
Eurexpan BV	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00
Fromagers Associés Japon KK	Japon	51,00	51,00	51,00	51,00
Fromunion	Belgique	100,00		100,00	
ICC Paslek	Pologne	100,00	100,00	100,00	100,00
Liptovska Mliekaren AS	Rép. Slovaque	98,67	98,67	98,67	98,67
Mantequeras Arias SA	Espagne	100,00	100,00	100,00	100,00
Martinus BV	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00
Mashreq des Produits Laitiers	Egypte	99,97	99,97	50,99	50,99
Milex Nové Mesto AS	Rép. Slovaque	100,00	100,00	100,00	100,00
Mleczarnia Turek Sp ZOO	Pologne	100,00	100,00	100,00	100,00
Mleko Produkt	Serbie	80,45	80,45	80,45	80,45
Novomilk	Rép. Slovaque	100,00	100,00	100,00	100,00
Pannontej Rt.	Hongrie	100,00	99,44	100,00	99,44
Paturain BV	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00
Petra SA	Uruguay	100,00	100,00	100,00	100,00
Polenghi Ltda	Brésil	100,00	100,00	100,00	100,00
Povltavske Mlékarny AS	Rép. Tchèque	100,00	100,00	100,00	100,00
Pribina SRO	Rép. Tchèque	98,90	98,90	98,90	98,90
Santa Rosa Chile	Chili	99,99	99,99	99,99	99,99
S.B.M.S. SA	Belgique	99,93	99,93	99,93	99,93
Schratter Foods Inc	Etats-Unis	75,00	75,00	75,00	75,00
Toska Sp ZOO	Pologne	100,00	100,00	100,00	100,00
TPC Catering Inc.	Etats-Unis	100,00	100,00	100,00	100,00
TPK SRO	Rép. Tchèque	100,00	100,00	100,00	100,00
ULN UK SA	Royaume Uni	100,00	100,00	89,70	83,68
Vesprémtej Rt.	Hongrie	99,24	99,08	99,24	99,08
Zausner Foods Corp. et ses filiales	Etats-Unis	100,00	100,00	100,00	100,00
Zvenigorodka	Ukraine	99,86	99,86	99,86	99,86

Consolidation par mise en équivalence

			% de contrôle		% d'intérêt	
			31.12.2007	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2006
France						
Lacto Sérum France SA	France	846 780 088	24,94	24,94	24,94	24,94
Sanicoopa SARL	France	305 824 963	37,99	37,99	32,77	31,79
Sica Silam	France	316 202 902	30,00	30,00	29,67	29,67
Financière Louis	France	500 015 607	19,37		19,37	
Etranger						
Andechser Molkerei Scheitz	Allemagne		24,84	33,33	24,84	33,33
Capsa SA	Espagne		27,00	27,00	23,29	22,59
Fromagerie des Doukkala	Maroc		20,00	20,00	20,00	20,00
EMMI Fondue AG	Suisse		10,00	10,00	10,00	10,00
Forlactaria	Espagne		40,00	40,00	40,00	40,00
Milkaut	Argentine		40,00	40,00	40,00	40,00
Rupp	Autriche		10,00	10,00	10,00	10,00
Val d'Arve	Suisse		33,34	33,34	33,34	33,34

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société BONGRAIN S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

- Dépréciation des actifs :

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée d'utilité indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des actifs non financiers » figurant dans les notes relatives aux principes comptables (pages 13 et 14) et dans la note 6. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées.

- Engagements envers le personnel :

La note relative aux principes comptables précise en pages 15 et 16 les modalités d'évaluation des engagements de retraites et autres engagements assimilés. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées et à apprécier les hypothèses retenues.

- Autres provisions :

Votre société constitue des provisions pour risques et litiges telles que décrites dans le paragraphe « Autres provisions » en page 16 des notes relatives aux principes comptables et dans la note 22 aux états financiers. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par le Groupe pour identifier et évaluer les risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris la Défense, le 08 avril 2008

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Olivier THIBAUT

Didier de MENONVILLE



COMPTES SOCIAUX

EXERCICE 2007

COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros		Exercice 2007	Exercice 2006
PRODUITS D'EXPLOITATION		+ 47 626	+ 45 665
CHARGES D'EXPLOITATION		- 35 685	- 32 388
RESULTAT D'EXPLOITATION	note 2.1	+ 11 941	+ 13 277
RESULTAT FINANCIER NET	note 2.2	+ 46 694	- 10 489
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		+ 58 635	+ 2 788
RESULTAT EXCEPTIONNEL NET	note 2.3	+ 72 673	+ 1 573
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPOT		+ 131 308	+ 4 361
Impôt sur les bénéfices	note 2.4	+ 7 585	+ 10 385
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		+ 138 893	+ 14 746

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros

	Exercice 2007	Exercice 2006
Excédent brut d'exploitation	+ 17 628	+ 18 266
Variation du besoin en fonds de roulement	+ 2 364	+ 2 076
Autres encaissements et décaissements liés à l'activité	+ 29 643	+ 275
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE [A]	+ 49 635	+ 20 617
Investissements immobilisations incorporelles/corporelles	- 5 734	- 4 378
Investissements financiers	- 7 886	- 58 938
Encaissements sur cession d'immobilisations Incorporelles/corporelles et financières	+ 126 000	+ 252
FLUX PROVENANT DES INVESTISSEMENTS [B]	+ 112 380	- 63 064
Dividendes versés	- 23 899	- 20 902
Encaissements provenant de nouveaux emprunts		
Remboursements des emprunts	-	- 58 254
FLUX PROVENANT DU FINANCEMENT [C]	- 23 899	- 79 156
VARIATION DE LA TRESORERIE [A+B+C]	+ 138 116	- 121 603
Trésorerie nette à l'ouverture	+ 156 354	+ 277 957
Trésorerie nette à la clôture	+ 294 470	+ 156 354
VARIATION DE TRESORERIE	+ 138 116	- 121 603

BILAN ACTIF

En milliers d'euros				Exercice 2007	Exercice 2006
		Montants bruts	Amortisseme nts et provisions	Montants nets	Montants nets
Immobilisations incorporelles	note 3.1	14 389	833	13 556	11 908
Concessions, brevets, droits similaires		11 631	813	10 084	6 867
Fonds commercial		1 568		1 568	1 568
Autres immobilisations incorporelles		1 190	20	1 904	3 473
Immobilisations corporelles	note 3.2	122 078	71 901	50 177	53 595
Terrains		8 354	3 022	5 332	5 319
Constructions		112 640	68 346	44 294	47 066
Installations techniques matériels et outillages industriels		460	460	0	0
Autres immobilisations corporelles		102	73	29	40
Immobilisations en cours		522		522	1 170
Immobilisations financières	note 3.3	850 178	5 438	844 740	864 920
Participations		787 663	1 864	785 799	802 769
Créances rattachées à participations		50 094		50 094	50 077
Autres titres immobilisés		8 138	3 574	4 564	12 030
Prêts		4 059		4 059	27
Autres immobilisations financières		224		224	17
Actif immobilisé		986 645	78 172	908 473	930 423
Autres créances		483 258		483 258	506 000
Valeurs mobilières de placement	note 3.4	85 569	640	84 929	144 738
Disponibilités		2 320		2 320	3 046
Actif circulant	note 3.7	571 147	640	570 507	653 784
Comptes de régularisation - Actif	note 3.9	634		634	651
TOTAL DE L'ACTIF		1 558 426	78 812	1 479 614	1 584 858

BILAN PASSIF

(en milliers d'euros)

		Exercice 2007	Exercice 2006
		Montants avant répartition	Montants avant répartition
Capitaux propres	note 3.5	823 229	706 754
Capital social		15 432	15 432
Primes d'émission		73 231	73 231
Ecart de réévaluation		378	378
Réserves légales		1 613	1 613
Réserves réglementées		0	0
Autres réserves		387 626	387 626
Report à nouveau		185 837	194 990
Bénéfice de l'exercice		138 893	14 746
Subventions d'investissement		77	87
Provisions réglementées		20 142	18 651
Provisions pour risques et charges	note 3.6	364	720
Dettes	note 3.7	656 006	877 383
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		380 000	380 000
Emprunts et dettes financières divers		255 900	451 866
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 346	3 775
Dettes fiscales et sociales		609	1 086
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		452	1 344
Autres dettes (dont avances reçues sur commandes)		11 699	39 312
Comptes de régularisation - Passif		15	1
TOTAL DU PASSIF		1 479 614	1 584 858

Faits marquants :

La société a cédé au 31 octobre 2007 la société Bongrain Gastronomie aux fonds gérés par 21 Centrale Partners. Elle a par ailleurs pris une participation de 19,37% dans la société Financière Louis, nouvel holding de l'ensemble gastronomie.

NOTE 1 : Principes comptables

Les états de synthèse ont été établis suivant les principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général (règlement du CRC n° 99-03) homologué par l'arrêté du 22 juin 1999, de l'avis de conformité n°39 du plan comptable professionnel en date du 12 juillet 1984 et de l'application des règlements CRC 04-06 relatif à la définition, à la comptabilisation et l'évaluation des actifs et CRC 02-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, ainsi que les changements de méthode significatifs, sont décrits ci-après par rubrique.

Les chiffres sont présentés en milliers d'euros sauf mention contraire.

1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les fonds de commerce, marques, tournées de lait, licences, brevets et droits de bail qui sont évalués à leur prix d'achat.

Les frais d'établissement, les frais de recherche et de développement, les frais de dépôts ou de renouvellement des marques et des brevets sont comptabilisés en charges à compter de 2005 (application de la méthode préférentielle).

Les logiciels acquis ou créés sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans pour les applications bureautiques et de 7 ans pour les applications industrielles.

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels et à leur mise en service sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour les acquérir et les mettre en service. Les coûts associés au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charge au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Lorsqu'ils confèrent un caractère unique aux logiciels acquis ou produits contrôlés par le Groupe, les coûts de développement, sont inscrits au bilan dès lors qu'ils généreront des avantages économiques futurs attendus et sont amortis sur la durée d'utilité des logiciels concernés.

La valeur nette comptable des autres immobilisations incorporelles est comparée chaque année à leur valeur d'utilité qui correspond à l'actualisation des prévisions de flux futurs de trésorerie. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, la différence fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires à l'exclusion de tous frais financiers) ou à leur coût de production.

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire exclusivement, d'après les natures des biens concernés et selon un plan d'amortissement correspondant à leur durée d'utilité.

Les principales durées figurent dans le tableau ci après :

	durées
Agencements des terrains	10 à 20 ans
Constructions	15 à 33 ans
Agencements des constructions	10 à 30 ans
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique, mobilier de bureau	3 à 15 ans
Matériel de transport	5 à 12 ans
Autres immobilisations	3 à 20 ans

Au-delà de ces plans d'amortissements, les aides fiscales aux investissements sont comptabilisées en tant qu'amortissements dérogatoires et influencent le résultat exceptionnel.

La base d'amortissement des immobilisations qui sont cotées sur un marché est minorée de la valeur résiduelle des biens estimée à leur date d'entrée.

Les éléments qui sont dissociables et qui ont une durée d'utilité différente de celle de l'immobilisation principale sont amortis sur leur durée d'utilité propre (application de la méthode des composants).

Lorsqu'un élément d'actif amortissable subit au cours d'un exercice, une dépréciation effective et définitive due à des circonstances exceptionnelles, un amortissement exceptionnel est comptabilisé en sus de l'annuité normale.

La valeur nette comptable des autres immobilisations corporelles est comparée chaque année à leur valeur d'utilité qui correspond à l'actualisation des prévisions de flux futurs de trésorerie. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, la différence fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

Compte tenu de la nature des immobilisations corporelles, il n'est pas pratiqué de provision pour grosses réparations.

1.3 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au taux de fin d'exercice. Les différences résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier taux sont portées au bilan en "Ecart de conversion". Les éventuelles pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

1.4 Gestion des risques financiers et instruments financiers

De par ses activités, La société est exposée à différentes natures de risques financiers : risques de marché (essentiellement risque de change, risque de taux d'intérêt). La gestion des risques vise à minimiser leurs effets potentiellement défavorables sur la performance financière de la société. Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir certaines expositions au risque.

La gestion du risque est assurée conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'Administration. Les risques financiers sont identifiés, évalués et couverts. Pour chaque catégorie de transactions, des procédures spécifiques précisent les instruments utilisables, les montants maximum autorisés, les contreparties possibles et les contrôles à effectuer.

Des instruments financiers dérivés sont utilisés par la société pour gérer les risques de change et de taux d'intérêts auxquels elle est confrontée dans le cadre de ses activités.

Les instruments financiers dérivés utilisés sont principalement des contrats de change à terme ferme ou optionnel et des contrats d'échange de devise ou de taux d'intérêts.

Les résultats dégagés sur ces couvertures sont comptabilisés de manière symétrique aux résultats comptabilisés sur les éléments couverts. Lorsque les positions ne sont pas qualifiées comptablement de couvertures de risques, elles sont évaluées à leur valeur de marché et les pertes ou les gains qui en résultent sont portés au compte de résultat.

1.5 Impôt sur les bénéfices et détermination du résultat

L'impôt sur les bénéfices comptabilisé correspond à l'impôt à payer au titre de l'exercice. Aucun impôt différé n'est comptabilisé. Une convention d'intégration fiscale avec les sociétés françaises du Groupe détenues directement ou indirectement à 95% ou plus a été mise en place. Le régime autorise la compensation des résultats taxables des unes avec les déficits des autres permettant ainsi à Bongrain SA de n'acquitter que le solde à l'Administration Fiscale.

1.6 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées à leur coût historique. Pour les titres libellés en devises, la conversion est faite au taux de change en vigueur à la date de chaque opération.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'achat hors frais accessoires.

En fin d'année, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Outre la quote-part de capitaux propres de la filiale que les titres de participation représentent, leur valeur d'inventaire prend également en compte le potentiel économique et financier de la filiale considérée au moyen d'une actualisation des flux futurs de trésorerie.

1.7 Valeurs mobilières de placement

L'enregistrement des produits obligataires se fait en fonction de la partie courue des coupons durant l'exercice social. Aucune compensation n'est faite entre les plus-values latentes non comptabilisées et les moins-values latentes qui, elles, font l'objet de provisions.

Les valeurs mobilières de placement comprennent également les actions propres qui sont valorisées à leur prix d'acquisition. Une provision est calculée, le cas échéant, lorsque la valeur c'est-à-dire le cours moyen du dernier mois de l'exercice est inférieure au dit prix d'acquisition.

1.8 Provisions réglementées

L'application des incitants fiscaux permet de calculer les amortissements déductibles fiscalement (durées d'usage et taux dégressifs) de manière différente de celle utilisée pour l'amortissement comptable (durée d'utilité et taux linéaire). La réglementation fiscale impose néanmoins d'enregistrer dans ce poste l'écart entre ces deux méthodes.

1.9 Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite prévues dans la convention collective sont couvertes par un contrat d'assurance. Le calcul des indemnités est effectué par un organisme extérieur en fonction des salariés présents dans la société et est actualisé chaque année.

NOTE 2 : Notes annexes au compte de résultat
(En milliers d'euros)

2.1 Résultat d'exploitation

Exercice 2007 Exercice 2006

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation sont composés essentiellement de prestations de services facturées aux filiales

Loyers	+ 19 498	+ 18 350
Redevances	+ 22 748	+ 21 427
Autres	+ 5 380	+ 5 888
	+ 47 626	+ 45 665

Charges d'exploitation

Autres achats et charges externes	- 11 610	- 10 175
Impôts et taxes	- 3 191	- 3 301
Salaires et traitements	- 220	- 260
Charges sociales	- 224	- 136
Opérations en commun	- 459	- 442
Autres charges	- 14 593	- 13 521
Dotation aux amortissements	- 5 143	- 4 573
Dotation aux provisions	- 245	+ 20
	- 35 685	- 32 388

2.2 Résultat financier net

Exercice 2007

Exercice 2006

Sur participations et autres titres	+ 52 276	- 1 872
Dividendes reçus	+ 27 399	+ 75
Provisions sur titres (net)	+ 24 877	- 1 947
Charges financières nettes	- 5 511	- 8 506
Sur changes et divers	- 71	- 111
NET	+ 46 694	- 10 489

	<u>Exercice 2007</u>	<u>Exercice 2006</u>
2.3 Résultat exceptionnel net		
Ce poste comprend :		
Charges exceptionnelles	- 465	- 56
Produits exceptionnels *	+637	+ 5 539
Plus values nettes de cessions d'immobilisations **	+ 74 906	+ 286
Dépréciation d'immobilisations	- 1 466	- 118
Dotations et reprise d'amortissements dérogatoires	- 1 491	- 3 841
Dotations et reprise de provisions pour risques	+ 542	- 249
Quote-part des subventions virées au compte de résultat	+ 10	+ 12
NET	+ 72 673	+ 1 573

* Les produits exceptionnels avaient enregistré en 2006 les dommages et intérêts octroyés par les tribunaux sur plusieurs litiges concernant des équipements défectueux sur les immobilisations.

** L'importance des plus values nettes de cessions d'immobilisations, pour l'exercice 2007, s'explique par la cession de la société «Bongrain Gastronomie».

2.4 Impôt sur les bénéfices

Décomposition du produit d'impôts	Résultats d'exploitation	Résultats financiers	Résultats exceptionnels	Ajustements fiscaux *	Total
2007	- 4 389	+ 1 086	+ 507	+ 10 381	+ 7 585
2006	-4 595	+3 157	-516	+12 339	+10 385

* Les ajustements fiscaux reprennent essentiellement les effets de l'intégration fiscale.

Impôts latents

Les impôts latents dus aux provisions et amortissements à caractère fiscal, ainsi qu'aux charges et produits non taxables temporairement représentent un accroissement net de la charge fiscale future d'un montant de 6 424 K€, contre 6 418 K€ en 2006 :

	<u>Exercice 2007</u>	<u>Exercice 2006</u>
Accroissement :	+ 6 961	+6 451
Sur provisions réglementées et amortissements dérogatoires	+ 6 935	+6 421
Sur subventions d'investissement	+ 26	+30
Allègement dû à des charges non déductibles temporairement	- 537	- 33
NET	+ 6 424	+6 418

NOTE 3 : Notes annexes au bilan
(En milliers d'euros)

3.1 Immobilisations incorporelles

VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

RUBRIQUES	Valeurs au 31.12.06	Augmentations	Compte à compte	Diminutions	Valeurs au 31.12.07
VALEURS BRUTES					
Concessions, brevets et droits similaires	7 165	17	4 550	- 101	11 631
Fonds commercial	1 568				1 568
Autres immobilisations incorporelles	3 473	2 267	- 4 550		1 190
	12 206	2 284		- 101	14 389
AMORTISSEMENTS & PROVISIONS					
Concessions, brevets et droits similaires	298	616		- 101	813
Fonds commercial		20			20
Autres immobilisations incorporelles					
	298	636		- 101	833
NET	11 908	1 648			13 556

3.2 Immobilisations corporelles

VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

RUBRIQUES	Valeurs au 31.12.06	Augmentations	Compte à compte	Diminutions	Valeurs au 31.12.07
VALEURS BRUTES					
Terrains	8 306	151		- 103	8 354
Constructions	110 807	471	2 582	- 1 220	112 640
Installations techniques, matériel, outillage	710			- 250	460
Autres immobilisations corporelles	109			- 7	102
Immobilisations en cours	1 170	1 934	-2 582		522
Avances et acomptes s/immobilisations					
	121 102	2 556		- 1 580	122 078
AMORTISSEMENTS & PROVISIONS					
Terrains	2 987	138		- 103	3 022
Constructions	63 741	5 825		- 1 220	68 346
Installations techniques	710			-250	460
Autres immobilisations corporelles	69	11		- 7	73
	67 507	5 974		- 1 580	71 901
NET	53 595	- 3 418			50 177

3.3 Immobilisations financières

VARIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

RUBRIQUES	Valeurs au 31.12.06	Augmentations	Diminutions	Valeurs au 31.12.07
VALEURS BRUTES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	828 081	3 680	44 098	787 663
Créances rattachées à des participations	50 077	94	77	50 094
Autres titres immobilisés	17 034		8 896	8 138
Prêts	27	4 032		4 059
Autres immobilisations financières	17	207		224
	895 236	8 013	53 071	850 178
PROVISIONS				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	25 312	264	23 712	1 864
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	5 004	191	1 621	3 574
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	30 316	455	25 333	5 438
NET	864 920	7 558	27 738	844 740

La diminution du poste « immobilisations financières » provient essentiellement de la cession de « BONGRAIN GASTRONOMIE ».

3.4 Valeurs mobilières de placement au 31.12.2007 au 31.12.2006

Le portefeuille des valeurs mobilières de placement est constitué de valeurs françaises selon le détail

Obligations		+ 5 228
SICAV	+ 24 451	+ 17 206
FCP	+ 40 529	+ 100 130
Billets, bons et assimilés	+ 1 016	+ 1 016
Actions propres*	+ 19 573	+ 21 248
Total	+ 85 569	+ 144 828

* Au 31 décembre 2007 nous détenons 483 636 actions représentant 3,1339 % du capital pour une valeur de marché de 75.11 €. A la clôture du précédent exercice, nous détenions 528 636 actions représentant 3,4255 % du capital pour une valeur de marché de 74.95 €.

Les valeurs mobilières représentent le placement de liquidités et les actions propres. En fin d'exercice, lorsque la valeur de marché est inférieure aux prix de revient, une provision est comptabilisée. Celle-ci s'élève à 640 K€ au 31 décembre 2007.

3.5 Capitaux propres

Le capital social de 15.432.216 euros est divisé en 15.432.216 actions de 1 euro chacune, dont 9 265 839 actions bénéficiant d'un droit de vote double. Le principal actionnaire connu de la société est SOPARIND SCA qui détient directement ou indirectement 60,21% du capital et 76,66 % en droits de vote. Par ailleurs, les sociétés "Northern Trust Cie (GB)" et " Odey Asset Management » (GB) détiennent respectivement 6,34 % et 7,62 % du capital de la société BONGRAIN SA.

Tableau de variation des capitaux propres

(En milliers d'euros)	Capital social	Primes d'émission d'actions et de fusion	Ecart de réévaluation	Réserve légale	Réserves réglementées	Autres réserves	Report à nouveau	Subventions d'investissement	Provisions réglementées	Résultat de l'exercice	Total
Situation au 01.01.2007 (avant affectation des résultats)	15 432	73 231	378	1 613	0	387 626	194 990	87	18 651	14 746	706 754
Provisions fiscalement réglementées											
Reprise de provisions									- 1 348		- 1 348
Dotation de l'année									2 839		2 839
Subventions d'investissements											
Reçues dans la période											
Réintégrées dans les résultats								- 10			- 10
Distribution de dividendes										- 24 695	- 24 695
Autres prélèvements											
Affectation aux réserves											
Dividendes non distribués (actions propres détenues)										796	796
Imputations en report à nouveau							- 9 153			9 153	0
Résultat 2007										138 893	138 893
Situation au 31.12.2007 (avant affectation des résultats)	15 432	73 231	378	1 613	0	387 626	185 837	77	20 142	138 893	823 229

3.6 Provisions pour risques et charges

L'augmentation des provisions pour risques et charges de l'exercice de 245 K€ s'explique principalement par les actions liées aux dommages et intérêts demandés aux tribunaux sur plusieurs litiges concernant la propriété industrielle. Les reprises, non utilisées, s'élèvent à 601 K€.

3.7 Echancier des dettes et créances	Echéances		
	Montant total	- d'1 an	de 1 à 5 ans + de 5 ans
Dettes			
Dettes financières			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits*	380 000		380 000
Dettes financières diverses	255 900	255 892	8
Dettes d'exploitation et diverses **	20 104	20 104	
TOTAL	656 004	275 996	380 008

* ces emprunts sont libellés en euros.

** y compris les comptes courant financiers

	Montant total	- d'1 an	+ d'1 an
Créances			
Créances d'exploitation et diverses	483 258	483 258	
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	87 889	87 889	
TOTAL	571 147	571 147	

3.8 Opérations avec les entreprises liées

Poste du bilan	<u>Montants concernant les</u>	<u>Montants représentés par des</u>
	<u>entreprises</u>	<u>effets de commerce</u>
	liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
<u>CREANCES</u>		
Actif immobilisé		
Immobilisations financières		
Participations brutes	783 983	3 680
Créances rattachées à participations	50 094	
Actif circulant		
Autres créances	470 958	
Total	1 305 035	
 <u>DETTES</u>		
Dettes financières		
Dettes non financières		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 428	
Autres dettes	10 010	
Total	16 438	
 <u>CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS</u>		
Charge financières	7 846	
Produits financiers	29 015	
Total	21 169	

3.9 Comptes de régularisation et comptes rattachés

	au 31.12.2007	au 31.12.2006
Charges constatées d'avance		
Les charges constatées d'avance sont composées d'intérêts et charges assimilées		
	+ 634	+ 651
Produits à recevoir		
Pour 2 353 K€ contre 2 121 K€ au 31/12/2006 ces montants correspondent aux produits à recevoir relatifs aux prêts, aux opérations de couverture de taux d'intérêt et à des dommages et intérêts octroyés par les tribunaux sur plusieurs litiges concernant des équipements défectueux sur les immobilisations.		
Charges à payer		
Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan :		
Emprunts et dettes financières divers	+ 2 285	+2 348
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	+ 787	+ 684
Dettes fiscales et sociales	+ 355	+ 401
Autres dettes	+ 794	+ 660
TOTAL	+ 4 221	+4 093

3.10 Engagements financiers et garanties reçues ou données

	au 31.12.2007	au 31.12.2006
Engagements reçus		
Crédit-bail immobilier	+ 11 280	+12 488
Cautions Bancaires	+ 51	+ 625
Engagements donnés		
Crédit-bail immobilier	+ 11 280	+ 12 488

Dans ces engagements ne figurent pas les engagements réciproques.

Comme précédemment, les charges pouvant résulter de contentieux en cours afférents à des opérations courantes et estimés probables donnent lieu à leur prise en compte.

Couverture des risques de taux d'intérêt :

Les contrats d'échange de taux existant au 31 décembre 2007 sont de 667 millions d'euros en valeur nominale dont 350 millions d'euros concerne une entreprise liée.

3.11 Crédit-bail

Les immobilisations détenues en crédit-bail concernent des biens immobiliers pour une valeur de 21 343 K€.

Le prix de rachat résiduel de ces biens est de 213 K€.

Les redevances de l'exercice ont été de 1 818 K€ et le montant cumulé au 31 décembre 2007 est de 17 706 K€.

A cette même date, les amortissements qui auraient été pratiqués se seraient élevés à 9 205 K€ et pour le seul exercice 2007 à 852 K€.

Les redevances restant à acquitter (en capital) sont de 11 067 K€ dont 1 276 pour l'exercice 2008, 7 553 K€ pour les exercices de 2009 à 2013 et 2 237 K€ pour les exercices au-delà de 2013.

Seuls les contrats non échus dans l'année sont pris en comptes dans les montants indiqués.

3.12 Personnel

La masse salariale pour l'exercice 2007 est de 220 K€. L'effectif au 31 décembre 2007 est de 2 personnes. Les rémunérations des organes de direction et d'administration se sont élevées à 216 K€.

Filiales et participations

(En milliers d'euros ou en milliers d'unités monétaires)

Forme juridique	Activité exercée	Société ou Groupe de sociétés	Capital	Réserves	Quote-part de capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes bruts encaissés par la Société au cours de l'exercice
						brute	nette					
A. Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la société astreinte à la publication												
1. Filiales (50% au moins du capital détenu par la Société)												
France												
SAS	Etude et recherches	Soredab La Boissière Ecole (78)	75	6 390	97,50	74	74	-	-	7 951	461	
SAS	Prestataire de services	Sogasi Viroflay (78)	150	37	99,28	530	530	2 296	-	45 972	1 442	
SNC	Prestataire de services	BS Air Paris (75)	225	5	99,99	2 027	239				9	
SAS	Holding	Bongrain Europe Viroflay (78)	343 764	53 242	100,00	349 376	349 376	251 250	-	-	- 66 940	
SA	Holding	Alliance Laitière Européenne Paris (75)	231 900	163 211	90,3	212 295	212 295	7 823	-	-	- 219	
SAS	Holding	Bongrain International Viroflay (78)	132 842	3 291	100,00	213 033	213 033	116 017	-	-	- 18 128	
SAS	Holding	Les Fromagers de l'Europe (ex.Cifalim) - Viroflay (78)	43	- 4	100,00	82	42		-	-	- 3	
SAS	Holding	Cie des Maîtres Fromagers (ex. Elipar) - Viroflay (78)	37	- 3	100,00	71	35		-	-	- 3	
Etranger												
SARL	Holding	Bongrain – Eurexpan BV Breda (Pays-Bas)	10 414	82 991	100,00	6 055	6 055		-	-	1 137	
2. Participations (10% à 50% du capital détenu par la Société)												
France												
SA	Traitement produits laitiers	Lacto Sérums France Baleyecourt (55)	2 203	3 309	18,98	361	361		-	137 233	8 983	
SAS	Fonds de placements et entités financières similaires	Financières Louis Paris (75)	19 000	73	19,37	3 680	3 680	4 000	-	-	-	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations												
2 – Filiales non reprises au paragraphe A												
Filiales françaises (ensemble)			-	-	-	61	61	-	-	-	-	-
Filiales étrangères (ensemble)			-	-	-	16	16	-	-	-	-	-

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Art. R225-81, R225-83 et R225-102 du code du commerce
(En euros et unités)

	2003	2004	2005	2006	2007
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	15 432 216	15 432 216	15 432 216	15 432 216	15 432 216
Nombre d'actions émises	15 432 216	15 432 216	15 432 216	15 432 216	15 432 216
Nombre d'obligations convertibles en actions					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires H.T.	42 175 084	41 878 985	43 513 179	43 911 829	46 254 671
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	35 721 059	26 984 332	25 884 622	14 722 907	114 622 948
Impôt sur les bénéfices	-8 183 138	-6 881 692	-3 640 981	- 10 384 658	- 7 585 475
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	34 506 880	33 597 861	23 563 299	14 746 403	138 892 785
Montant des bénéfices distribués	22 975 383	23 888 128	20 902 112	23 899 528	
Résultat des opérations réduit à une seule action (1 € nominal)					
Bénéfice après impôts mais avant amortissements et provisions	2,84	2,19	1,91	1,63	7,92
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	2,24	2,18	1,53	0,96	9,00
Dividende versé à chaque action	1,54	1,60	1,40	1,60	
Personnel					
Nombre de salariés	2	2	2	2	2
Montant de la masse salariale	222 798	228 226	235 196	260 285	219 992
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	17 402	66 978	101 607	135 612	224 195

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société BONGRAIN S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme décrit en note 1.6 de l'annexe, votre société détermine la valeur d'inventaire des titres de participation en prenant en considération la quote-part de capitaux propres de chaque filiale ainsi que leur potentiel économique et financier basé sur une actualisation des flux futurs de trésorerie.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris la Défense, le 08 avril 2008

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Olivier THIBAUT

Didier de MENONVILLE

ATTESTATION DU DIRECTEUR FINANCIER

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes 2007 figurant dans ce rapport financier sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion, figurant en page 3 de ce rapport financier, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

François Wolfovski
directeur général délégué